

TOUS ACTEURS



POUR LA PLANÈTE

Les derniers événements climatiques ont eu de graves conséquences sur les personnes, l'économie, les infrastructures et les écosystèmes. Plus de 2 000 communes ont ainsi souffert de tensions d'approvisionnement en eau potable lors de l'été 2022. Avec une augmentation moyenne des températures de 1,9 °C sur la dernière décennie, la France est fortement touchée par le réchauffement climatique. Même si la baisse des émissions se poursuit, le rythme actuel est insuffisant pour atteindre les objectifs fixés pour 2030.

LE SIGNAL EST CLAIR : IL EST URGENT D'AGIR SOYONS TOUS ACTEURS POUR LA PLANÈTE

Des actions rapides et profondes sur les infrastructures sont essentielles pour accélérer les transformations structurelles alignées avec la Stratégie nationale bas carbone. Un effort massif d'investissement est nécessaire pour décarboner nos mobilités et nos énergies, mais aussi adapter les territoires face à l'augmentation des épisodes climatiques extrêmes. **La FNTF et les entreprises du secteur se préparent et anticipent pour renforcer l'action en matière de résilience et de réduction des émissions.**

- 02** Avant-propos
- 04** Éditorial d'Alain Grizard
- 06** La FNTF, au cœur de tous les enjeux
- 08** Le secteur en chiffres
- 12** Les infrastructures de la transition écologique

TOUS ACTEURS



POUR LA PLANÈTE P. 14

- 15** Ambitions et objectifs
- 16** Nos leviers d'action
- 18** Nos outils
- 19** Innover pour des chantiers décarbonés

P. 20 POUR LES HOMMES

- 21** Des métiers qui font sens
- 22** Renforcer l'attractivité du secteur
- 24** Adapter les formations aux enjeux



POUR LES TERRITOIRES P. 26

- 27** Les défis de la planification écologique
- 28** Mieux se déplacer
- 32** Mieux produire l'énergie
- 36** Mieux préserver les ressources naturelles
- 40** Mieux se préparer aux aléas et aux risques climatiques

- 42** L'actualité de la FNTF
- 43** Liste des Fédérations Régionales

A G R

ALAIN GRIZAUD

PRÉSIDENT DE LA FNTP

Alain Grizaud dirige depuis 1985 Cousin Pradère, une PME familiale spécialisée dans la pose de canalisations. Son engagement dans l'action syndicale au service du secteur et des entreprises de Travaux Publics s'est affirmé d'abord en région, dans le cadre du syndicat départemental des Travaux Publics du Tarn-et-Garonne et de la Fédération Régionale des Travaux Publics d'Occitanie. Il a ensuite présidé le syndicat national des Canalisateurs de 2012 à 2022. Le 29 juin 2023, il est élu Président de la FNTP.



ACCÉLÉRONS FACE À L'URGENCE DE LA SITUATION

Vous démarrez votre mandat à la tête de la FNTP, comment abordez-vous votre présidence ?

C'est naturellement avec fierté et responsabilité que je prends la présidence de la Fédération Nationale des Travaux Publics. Les bouleversements de notre environnement ces dernières années, du dérèglement climatique à la guerre en Ukraine, en passant par le Covid-19, créent beaucoup d'incertitude et accélèrent la transformation de nos entreprises. Dans ce cadre, la Fédération se doit d'accompagner ses adhérents pour rendre le secteur incontournable en matière de transition écologique – cela passe par le développement de nouveaux marchés, mais aussi par des (r)évolutions dans nos pratiques de chantier – et pour regagner de l'attractivité vis-à-vis des nouveaux collaborateurs.

Pouvez-vous nous détailler les axes que vous comptez mettre en œuvre dans le cadre de votre mandat ?

Ce mandat s'ouvre sur une mission à la fois urgente et à mener sur le long terme : face au changement climatique, il faut amener l'ensemble des acteurs à un sursaut écologique pour atteindre les objectifs fixés pour notre pays. Nous devons accélérer et ne laisser aucune entreprise au bord du chemin.

La transition écologique est un axe fort que je veux développer pendant mon mandat. Ensemble, nous allons former et sensibiliser dirigeants et collaborateurs dans les entreprises afin qu'ils soient acteurs du changement. Je souhaite qu'une école digitale de la transition écologique soit créée, pour que l'écologie fasse partie intégrante de tous nos chantiers.

L'innovation sera aussi essentielle pour réussir nos transitions. Je me battraï pour qu'elle soit au cœur de nos activités et que nos entreprises, de toutes tailles, en soient les moteurs.

En parallèle, il nous faut redonner de l'attrait aux métiers des Travaux Publics. Cela implique de mieux partager les valeurs et la raison d'être du secteur, mais aussi d'améliorer encore

Nous devons aussi défendre nos intérêts en renforçant l'animation syndicale de terrain et en agissant dans une logique de filière. En travaillant avec les entrepreneurs et les acteurs locaux, nous serons mieux armés pour faire face aux défis réglementaires et fiscaux qui pèsent sur nos entreprises. Je rejette toute idée d'écologie punitive. Pour que le plus grand nombre y adhère, nous devons collectivement faire preuve de pédagogie et offrir plus de lisibilité aux entreprises.

Enfin, pour que notre pays réussisse sa transition écologique et réduise ses émissions, c'est sur les infrastructures décarbonées et décarbonantes, ainsi que sur leur entretien, qu'il faudra mobiliser des ressources financières considérables. Redoublons d'efforts pour que les moyens financiers soient à la hauteur des objectifs !

Force est de constater que pour le moment, principes et objectifs sont posés, mais que le financement n'est toujours pas à la hauteur des enjeux. Il est temps de passer à l'action et de façonner notre avenir pour les générations futures.



NOUS DEVONS FAIRE EN 10 ANS CE QUE NOUS AVONS FAIT EN 30

les conditions de travail, de sécurité, de prévention et de rémunération, pour attirer les nouvelles générations. Notre devoir est de créer un environnement où les salariés trouveront un épanouissement et un engagement dans la construction d'un avenir durable.



SUIVEZ ALAIN GRIZAUD SUR SON COMPTE X (EX TWITTER) ET SA PAGE LINKEDIN

LA FNTF, AU CŒUR DE TOUS LES ENJEUX

PRÉSENTATION DES PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les collectivités locales pèsent pour près de la moitié de nos commandes et pour environ 70% de l'investissement public. Au-delà de la programmation du financement des infrastructures à l'échelle nationale, elles sont les chevilles ouvrières de la transition écologique, en portant une part significative de l'effort en matière d'investissement (mobilités durables, énergie, eau, renaturation, résilience...). La transformation se fera d'abord au plus près de nos territoires.



**THIERRY
MÉLINE**

Président de la commission Développement économique



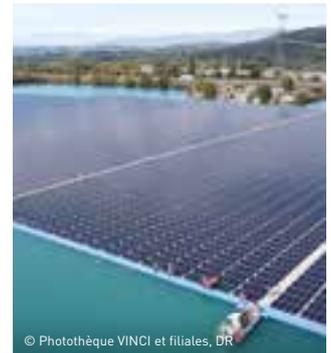
DROIT ET MARCHÉS

Stratégique pour les entreprises de Travaux Publics, la commande publique peut devenir un levier en matière de décarbonation de la construction des infrastructures et de ses usages. En valorisant l'innovation technique et leur savoir-faire, de nombreuses entreprises de toutes tailles remettent aux collectivités des offres intégrant des solutions protectrices de l'environnement. À elles, désormais, de davantage jouer le jeu des chantiers à faibles émissions !



**EMMANUÈLE
PERRON**

Présidente de la commission Droit et marchés



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le secteur est conscient des enjeux écologiques systémiques que sont le dérèglement climatique et toutes ses conséquences, ainsi que les pressions sur les écosystèmes vivants. Notre secteur veut à la fois réduire l'ensemble de ses impacts et apporter un large panel de solutions et de compétences qui contribuent directement à la résilience et à la restauration des milieux.



**JEAN-LUC
VENTURA**

Président de la commission Transition écologique



© Alain Montaufier

SOCIAL

Attirer les talents vers nos entreprises est un défi majeur. Chaque année, en moyenne, plus de 40 000 salariés rejoignent la profession dans une très grande variété d'activités et de compétences. Nos métiers ont du sens, les femmes et les hommes sur nos chantiers œuvrent pour construire la société de demain. Il nous faut le faire savoir !



© iStock

FORMATION

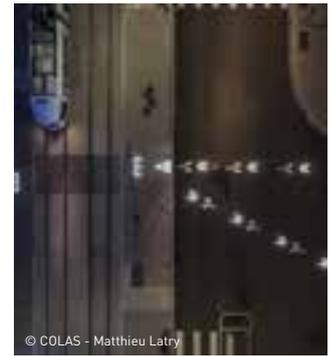
La formation est le bras armé de la stratégie du secteur pour atteindre la neutralité carbone. Notre projet vise à accélérer la transition écologique des métiers des Travaux Publics via la formation des collaborateurs de tous niveaux et des jeunes en formation initiale : nous sommes convaincus que ce plan de formation constituera un levier de transformation très efficace dans les années à venir.



© COLAS

EUROPE/ INTERNATIONAL

Les entreprises françaises sont des leaders mondiaux. La dynamique du chiffre d'affaires à l'international ne se dément pas depuis plus de 20 ans. C'est grâce à des savoir-faire uniques, à la fois techniques et en montage de projet, que nos entreprises peuvent remettre des offres qui font la différence avec leurs principaux concurrents. Elles sont ainsi capables de répondre aux besoins en matière de mobilité, d'eau ou d'énergie partout dans le monde.



© COLAS - Matthieu Latry

TECHNIQUE ET INNOVATION

Le secteur des Travaux Publics est responsable de 3,5% des émissions de gaz à effet de serre de la France. Les entreprises de Travaux Publics innovent pour améliorer leur performance économique, mais aussi pour trouver des solutions face au réchauffement climatique. Innover en matière d'énergie, de matériaux, d'organisation ou de méthodes est essentiel pour décarboner plus efficacement nos chantiers.



**LAURENT
AMAR**

Président de la
commission
Sociale



**THIERRY
KLOTZ**

Président de la
commission
Formation



**GILLES
GODARD**

Président de la
commission
Europe/international



**XAVIER
NEUSCHWANDER**

Président de la
commission
Technique et innovation

LE SECTEUR EN CHIFFRES

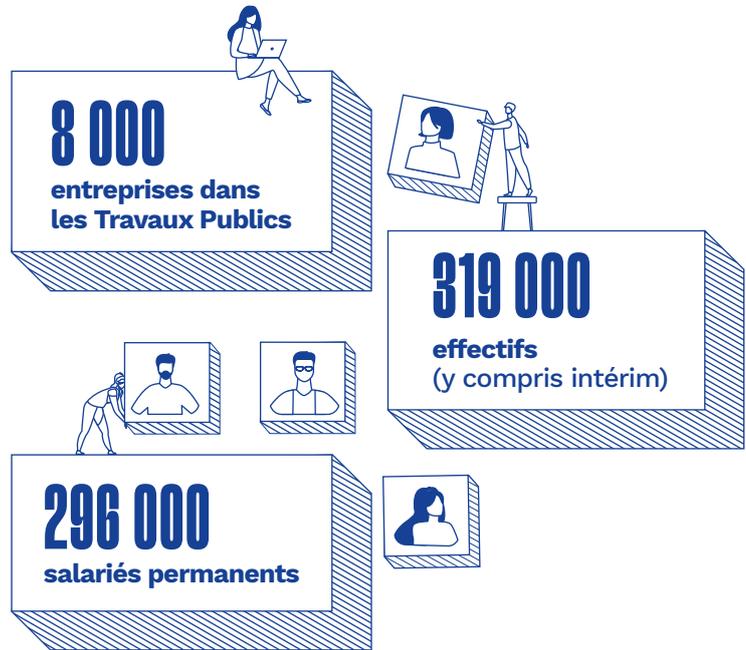
CHIFFRE D'AFFAIRES

48,0 Mds€

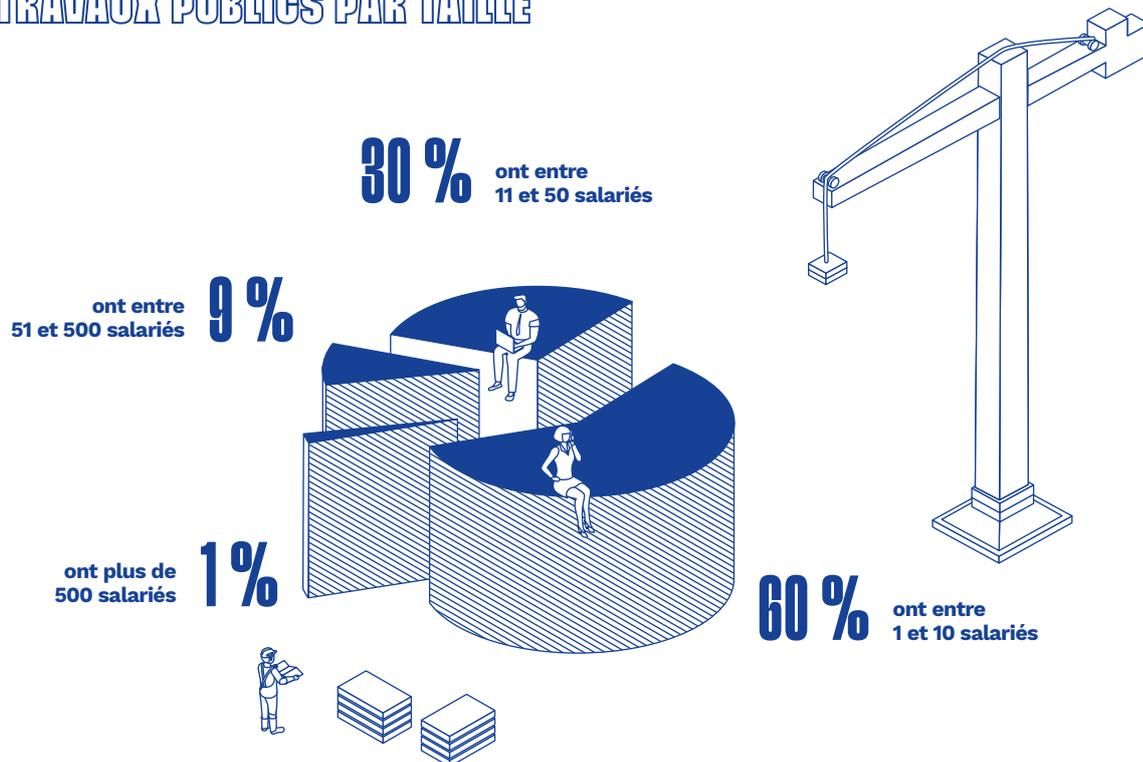
en France, en 2022

51,3 Mds€

dans le reste du monde, en 2022

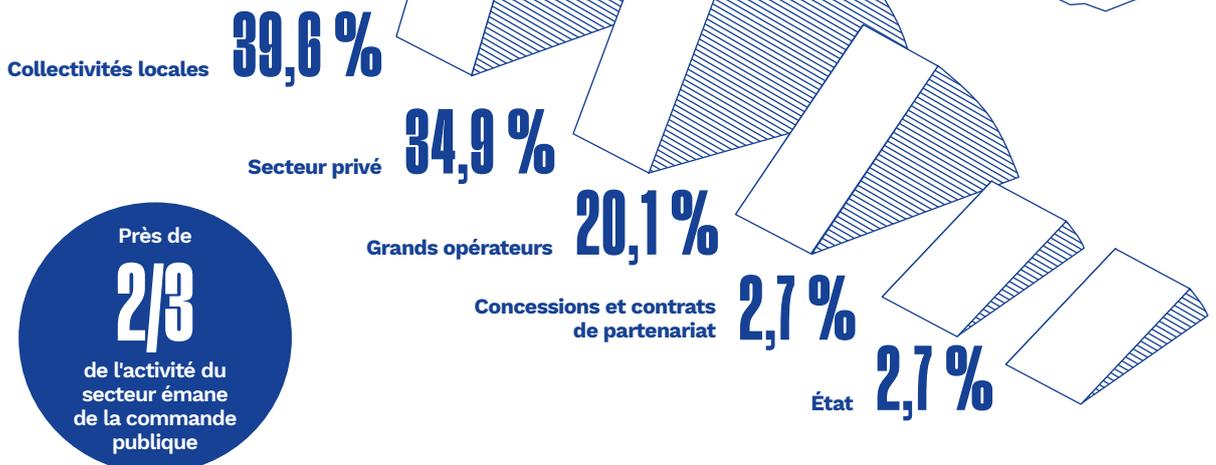


RÉPARTITION DES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS PAR TAILLE



L'ACTIVITÉ DU SECTEUR PAR TYPE DE CLIENTS

Près de
40 %
de l'activité provient
des collectivités
locales

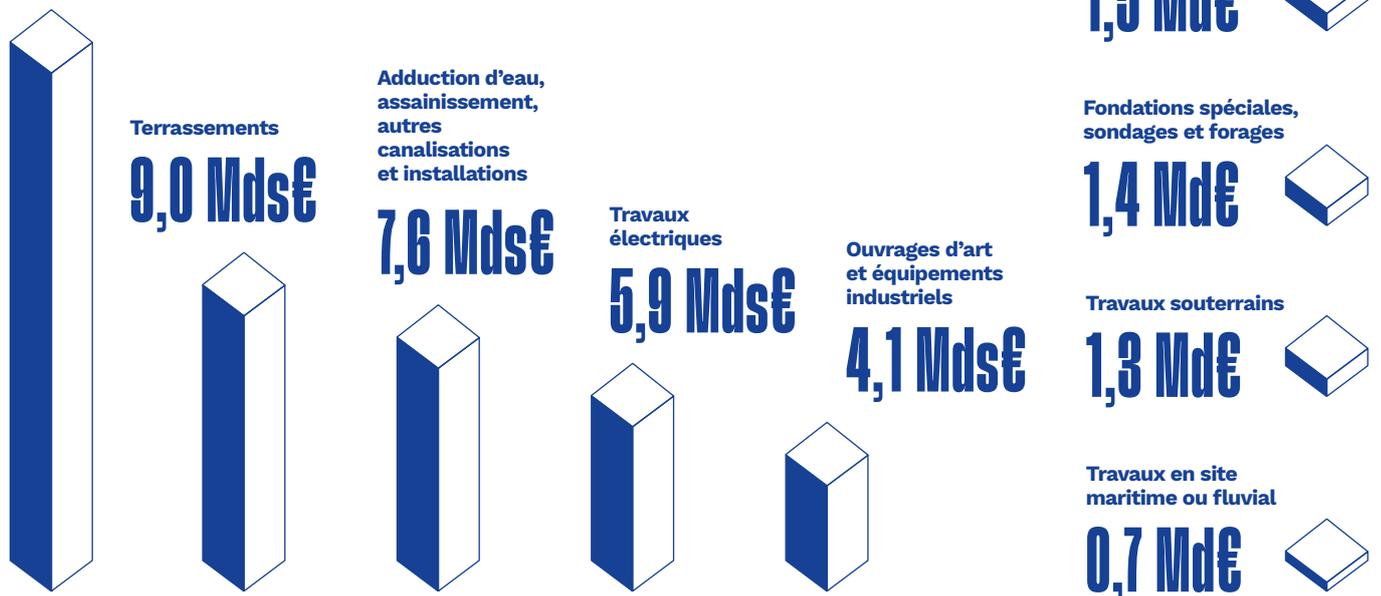


Près de
2/3
de l'activité du
secteur émane
de la commande
publique

RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ PAR MÉTIER

Travaux routiers

16,5 Mds€



L'ACTIVITÉ DU SECTEUR EN FRANCE

En 2022, le chiffre d'affaires des Travaux Publics progresse de 4,2% en valeur, pour s'établir à 48 milliards d'euros. Une partie de cette croissance s'explique toutefois par l'envolée des coûts de production, qui a particulièrement marqué le secteur en 2022 (+9,7% en moyenne). En 2023, la profession devrait encore connaître une accélération de son activité grâce à la dynamique d'investissement des métropoles dans des projets structurants.



Île-de-France

10,3 Mds€

Auvergne-Rhône-Alpes

6,6 Mds€

Provence-Alpes-Côte d'Azur

4,4 Mds€

Occitanie

4,3 Mds€

Nouvelle-Aquitaine

4,2 Mds€

Hauts-de-France

3,9 Mds€

Grand Est

3,4 Mds€

Pays de la Loire

2,5 Mds€

Normandie

2,5 Mds€

Bretagne

2,4 Mds€

Bourgogne-Franche-Comté

1,8 Md€

Centre-Val de Loire

1,7 Md€

L'ACTIVITÉ DU SECTEUR À L'INTERNATIONAL

Les entreprises françaises de Travaux Publics ont réalisé près de 100 milliards d'euros d'activité dans l'Hexagone et dans le reste du monde en 2022. Très actives dans le domaine de l'énergie, des réseaux de transport, du génie civil et de l'eau, elles sont reconnues pour la qualité de leurs ouvrages et pour les solutions qu'elles apportent, tant d'un point de vue technique que dans le montage des projets. Plus de 50% du chiffre d'affaires est désormais réalisé à l'international. La part des travaux réalisée dans l'Union européenne est importante mais elles exportent leur savoir-faire sur tous les continents.

Énergie

21,4 Mds€

Infrastructures de transport

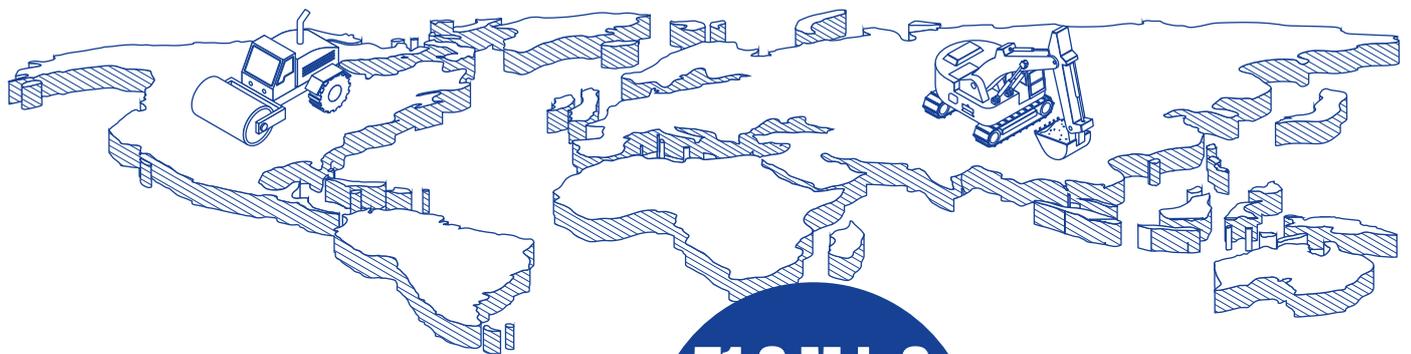
18,1 Mds€

Génie civil, fondations et travaux souterrains

10,1 Mds€

Environnement et eau

1,7 Md€



Près de
100 Mds€
d'activité en France
et dans le monde

51,3 Mds€
de chiffre d'affaires
réalisé à l'étranger,
soit 52% de l'activité
totale

LES INFRASTRUCTURES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les infrastructures font partie intégrante de nos façons de vivre : elles créent le lien et l'échange, connectent et soutiennent le développement des territoires, améliorent l'accès à l'emploi et aux services de base. Investir dans leur transformation est crucial pour atteindre les objectifs de la transition écologique.

L'ÉNERGIE

Le secteur des Travaux Publics travaille au développement des énergies renouvelables comme le photovoltaïque, l'éolien, l'hydraulique ou la géothermie, ainsi qu'au maintien et au développement du parc électronucléaire et à la modernisation des réseaux de distribution. Un secteur de l'énergie performant et bas carbone est primordial, car cela induira la transition écologique de l'ensemble de l'économie et réduira les importations d'énergies fossiles.

LES MOBILITÉS BAS CARBONE

L'essor des mobilités bas carbone dépend du déploiement de réseaux de bornes pour véhicules électriques, de l'aménagement de pôles d'échanges multimodaux et d'itinéraires cyclables. Le développement des transports ferroviaires et urbains, mais aussi la modernisation et l'entretien du réseau routier visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à favoriser de nouveaux usages.

OBJECTIF 2030

Une baisse des émissions de GES des transports de

29%

L'ENTRETIEN DES OUVRAGES

Une maintenance régulière garantit le bon état d'ouvrages parfois anciens et d'infrastructures essentielles au fonctionnement de notre société. Elle rend également nos infrastructures plus résilientes face au changement climatique et est souvent moins coûteuse qu'une reconstruction.





LA RESTAURATION DES MILIEUX

Les travaux de génie écologique sont au cœur des activités de nombreuses entreprises de Travaux Publics. Elles interviennent pour le maintien d'écosystèmes fragiles, la réhabilitation de zones altérées, le recyclage des friches, la végétalisation des villes et la renaturation des cours d'eau. Elles contribuent ainsi à préserver la nature et la biodiversité.

OBJECTIF 2030

Diviser par

2

le rythme de consommation des sols

LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES

Face à des événements climatiques toujours plus intenses et récurrents, les territoires doivent s'adapter. Cela implique de construire différemment, d'adapter les réseaux et les infrastructures, et de concevoir des solutions permettant de réduire les risques.

OBJECTIF 2030

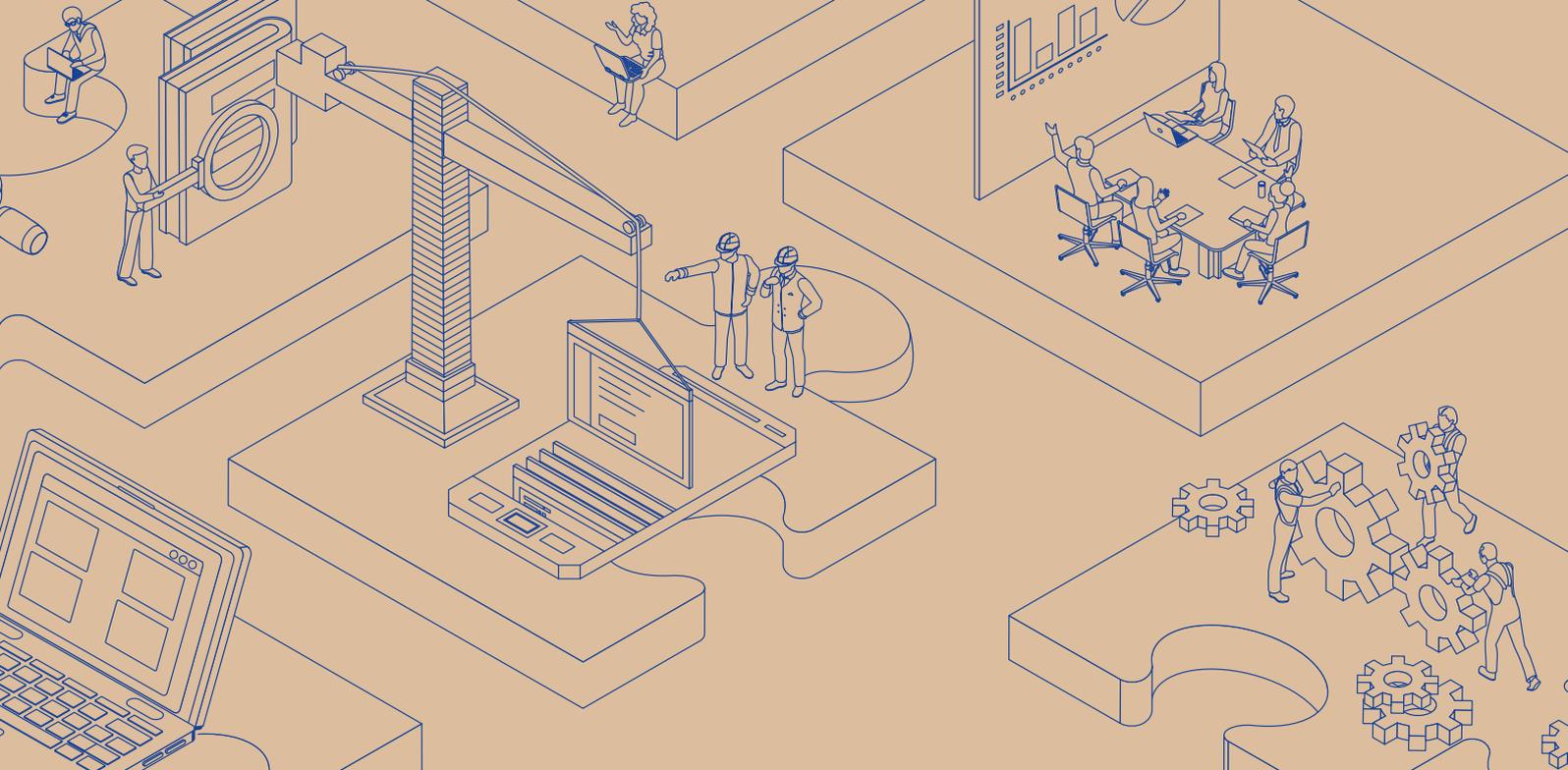
Atteindre

10%

d'économies d'eau

LA RESSOURCE EN EAU

La préservation de l'eau est une urgence face aux épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents engendrés par le réchauffement climatique. Moderniser et renouveler les réseaux d'eau potable, et mettre en place des dispositifs de réutilisation de l'eau sont des solutions mises en place par les Travaux Publics pour minimiser la consommation tout en soutenant une gestion durable de cette ressource.



TOUS ACTEURS POUR LA
PLANÈTE



AMBITIONS ET OBJECTIFS

Les entreprises de Travaux Publics sont au cœur de la transition écologique dans tous les territoires, urbains comme ruraux. Elles ont le souci de diminuer l’empreinte carbone de leurs chantiers, mais aussi de proposer à leurs clients des solutions techniques et d’aménagement plus respectueuses de l’environnement. Face à l’urgence de la situation, l’heure est à la mobilisation générale pour plusieurs milliers d’entreprises de Travaux Publics !

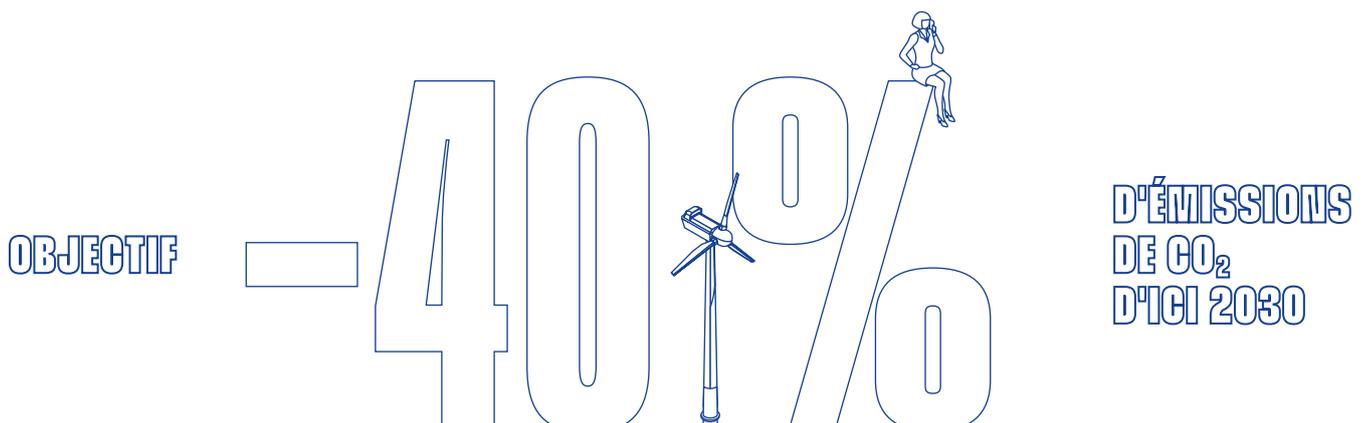
Les activités de Travaux Publics représentent 3,5% des émissions de CO₂ de la France. Les principaux postes d’émissions sont la fourniture de matières premières pour plus de 50%, et l’énergie utilisée pour les véhicules et les engins de chantier pour 26%.

De nombreuses entreprises du secteur se sont déjà engagées individuellement dans la voie de la transition écologique. Les études conduites par les cabinets d’expertise indépendants ont permis de bâtir une trajectoire de décarbonation pour toutes les entreprises de Travaux Publics, visant à atteindre 40% de réduction des émissions de CO₂ du secteur d’ici 2030 par rapport à 1990.

Les entreprises de Travaux Publics développent également de plus en plus leurs activités en faveur de la protection de l’environnement, avec notamment le génie écologique. Elles peuvent ainsi mener à bien des projets dont la finalité est directement associée à la protection de la biodiversité, comme la gestion des espèces exotiques envahissantes, le rétablissement de continuités écologiques, ou encore la protection et le déplacement d’espèces remarquables.



© Francis Vigouroux



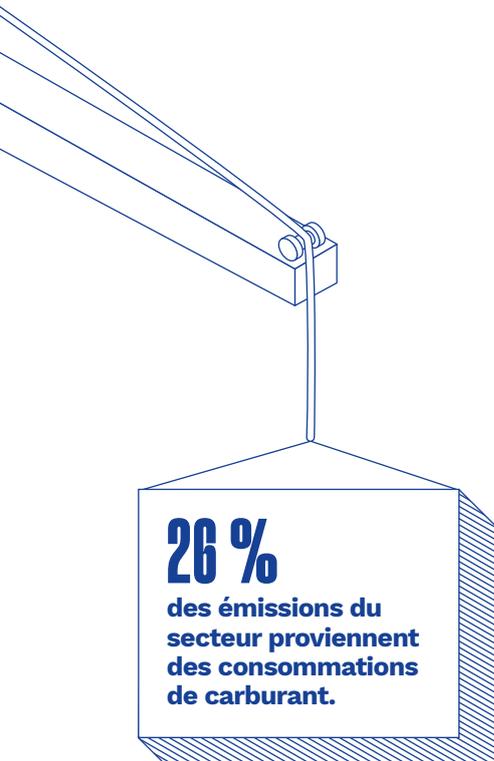
NOS LEVIERS D'ACTION

Le secteur des Travaux Publics connaît une série d'innovations majeures avec pour objectif de réduire son empreinte sur l'environnement. Ces innovations concernent à la fois les énergies utilisées, mais aussi les matériaux ou les gains permis par l'utilisation des outils numériques.

1

UN MIX ÉNERGÉTIQUE EN ÉVOLUTION

Les consommations de carburant des engins et des véhicules de chantier représentent 26% des émissions du secteur. L'énergie est donc un levier crucial pour la décarbonation des chantiers. Une offre pour l'électrification des petits engins commence à émerger chez les constructeurs, réduisant les émissions de gaz à effet de serre et le niveau de pollution sonore, notamment pour des chantiers en milieu urbain. Les biocarburants et l'hydrogène constituent des alternatives au gazole, mais seulement à moyen terme pour des équipements plus lourds. Ces filières doivent néanmoins encore se structurer. Enfin, les concepts de rétrofit et de rebuilt commencent aussi à se développer. Cela consiste à moderniser des engins existants avec des technologies plus écoénergétiques pour prolonger leur durée de vie et réduire l'empreinte carbone de la fabrication d'un nouvel équipement.

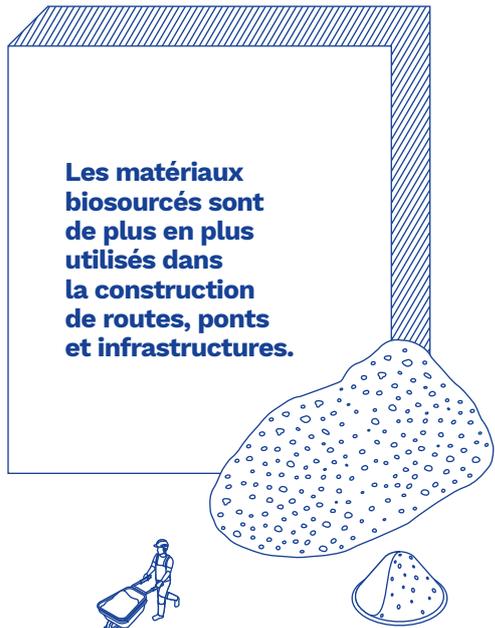


26 %
des émissions du
secteur proviennent
des consommations
de carburant.

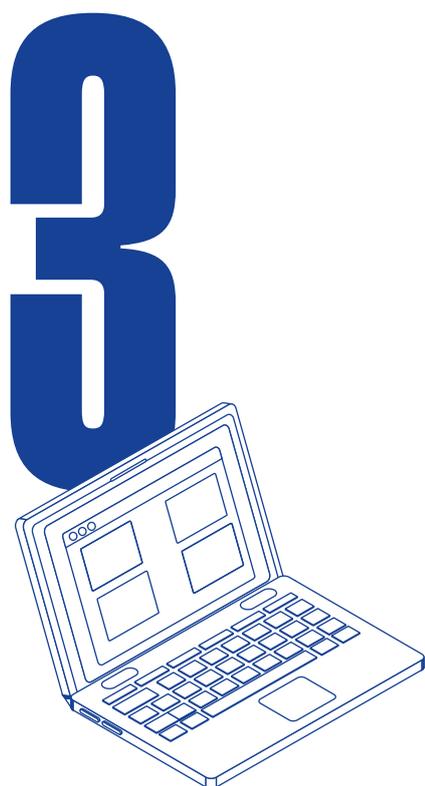
2

DES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

L'intégration de matériaux biosourcés marque une avancée significative vers la durabilité environnementale. Les matériaux biosourcés sont issus de plantes, d'algues et de déchets organiques. Ils offrent une alternative prometteuse aux matériaux traditionnels, qui ont une empreinte carbone plus élevée. Ces matériaux sont renouvelables et nécessitent moins d'énergie pour leur production. Ils sont de plus en plus utilisés dans la construction de routes, ponts et infrastructures.



Les matériaux biosourcés sont de plus en plus utilisés dans la construction de routes, ponts et infrastructures.



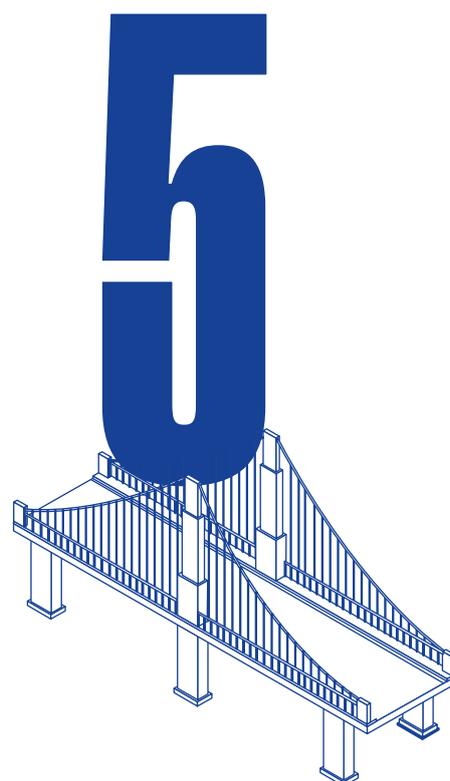
PLUS D'EFFICACITÉ AVEC LE NUMÉRIQUE

L'intégration de solutions numériques ouvre la voie à une approche plus écologique et efficace de la gestion des chantiers. La modélisation 3D, la surveillance et la gestion des données permettent une meilleure compréhension des chantiers en réduisant les erreurs de conception et en optimisant l'utilisation de ressources. Ces avancées contribuent à minimiser les déchets, réduire les transports inutiles et optimiser l'utilisation des matériaux, conduisant à une empreinte environnementale réduite. Une start-up a ainsi développé une plateforme numérique de gestion de chantier basée sur l'Internet des objets : celle-ci permet de surveiller la consommation d'énergie, l'utilisation des machines et d'autres indicateurs clés sur un chantier. Grâce à cette approche numérique, les entreprises peuvent optimiser l'efficacité opérationnelle, minimiser les gaspillages et réduire de façon sensible l'empreinte carbone globale d'un projet.



MIEUX GÉRER LES RESSOURCES NATURELLES

La transition vers une gestion plus efficace des ressources est un élément clé de l'engagement des Travaux Publics en faveur de la préservation de l'environnement. Adopter des pratiques de recyclage et d'économie circulaire permet de réduire le gaspillage des matériaux et de minimiser l'impact environnemental des projets. L'utilisation de matériaux de construction recyclés permet de réduire la quantité de déchets. Dans cette optique, une start-up a par exemple conçu une solution de suivi et de traçabilité des matériaux de construction recyclés dans les chantiers.



ENTREtenir POUR ÉCONOMISER

Des innovations conduisent à l'adoption de technologies plus durables et efficaces pour l'entretien des infrastructures. Des drones sont par exemple utilisés pour inspecter et gérer la maintenance des ponts et des routes. Ils identifient les problèmes plus rapidement, réduisent les interventions inutiles et limitent l'impact sur l'écosystème. Réparer régulièrement plutôt que reconstruire est aussi un moyen de réduire les coûts économiques et environnementaux d'une infrastructure.

NOS OUTILS

La FNTF concrétise sa volonté d'agir aux côtés de ses adhérents avec des outils pour les accompagner dans la transition écologique. Les donneurs d'ordres vont en effet être de plus en plus attentifs aux enjeux de transition écologique de leurs commandes. Aux entreprises de savoir répondre présentes !

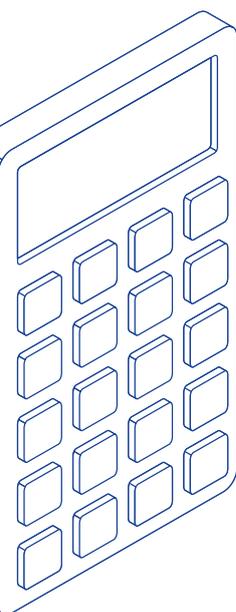
ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEURS OBJECTIFS ÉCOLOGIQUES

Calculer ses émissions avec SEVE-TP

Ce logiciel d'aide à la décision s'adresse aux entreprises de Travaux Publics, aux maîtres d'ouvrage et aux bureaux d'études. Il évalue l'empreinte environnementale d'un chantier et compare une solution de base avec des techniques alternatives afin de prendre des décisions plus respectueuses de l'environnement et de réduire l'impact des infrastructures. Il se fonde sur des indicateurs tels que la consommation énergétique, les émissions de gaz à effet de serre, les économies de ressources naturelles, la tonne kilométrique, la gestion de l'eau et la prise en compte de la biodiversité.



POUR ACCÉDER À L'ÉCOCOMPARATEUR SEVE-TP



Réduire son impact environnemental avec le Diag Décarbon'Action

Pour aider les entreprises de Travaux Publics de moins de 500 salariés à aller plus loin dans leur diagnostic carbone et à élaborer leur plan de transition écologique, le « Diag Décarbon'Action » est un dispositif fiable et reconnu qui comprend 3 étapes complémentaires :

- La mesure des émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'entreprise ;
- La co-élaboration d'un plan d'actions pour décarboner ses activités ;
- La mise en place de ses premières actions de conduite du changement (alignement des équipes, formation, communication...) et avec les principaux clients et fournisseurs.

BPI France, en lien avec l'APCC (Association des Professionnels du carbone et du climat), promeut et cofinance ce dispositif en prenant en charge 60% du coût pour les PME de moins de 250 salariés et 40% pour les PME entre 250 et 500 salariés, 12 jours d'accompagnement sur 6 à 8 mois maximum, par un professionnel du carbone et du climat.



EN SAVOIR PLUS SUR LE DISPOSITIF DIAG DÉCARBON'ACTION

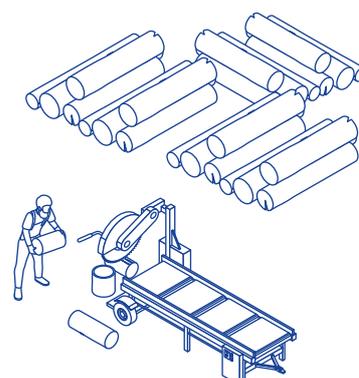
Gérer ses déchets avec DTS Transfer

Les entreprises ont l'obligation légale de tenir un registre de suivi chronologique de tous les déchets qui sortent du chantier et de tous ceux produits par l'entreprise.

L'application DTS Transfer permet aux adhérents de la FNTF de suivre et de gérer le processus de traçabilité des déchets depuis un smartphone ou un ordinateur. Après avoir renseigné les informations relatives aux déchets générés sur les chantiers, celles-ci sont transférées directement vers les plateformes Trackdéchets et RNDTS.



POUR ACCÉDER À L'APPLICATION DTS TRANSFER



INNOVER POUR DES CHANTIERS DÉCARBONÉS

Le secteur des Travaux Publics est responsable de 3,5% des émissions de gaz à effet de serre de la France. Les entreprises de Travaux Publics innovent pour améliorer leur performance économique, mais aussi pour trouver des solutions face au réchauffement climatique. L'innovation, dans la conception des chantiers, leur organisation ou la mise en œuvre de matériaux ou d'énergies moins carbonés, devient essentielle pour décarboner plus efficacement.

Le secteur des Travaux Publics est responsable de

3,5%

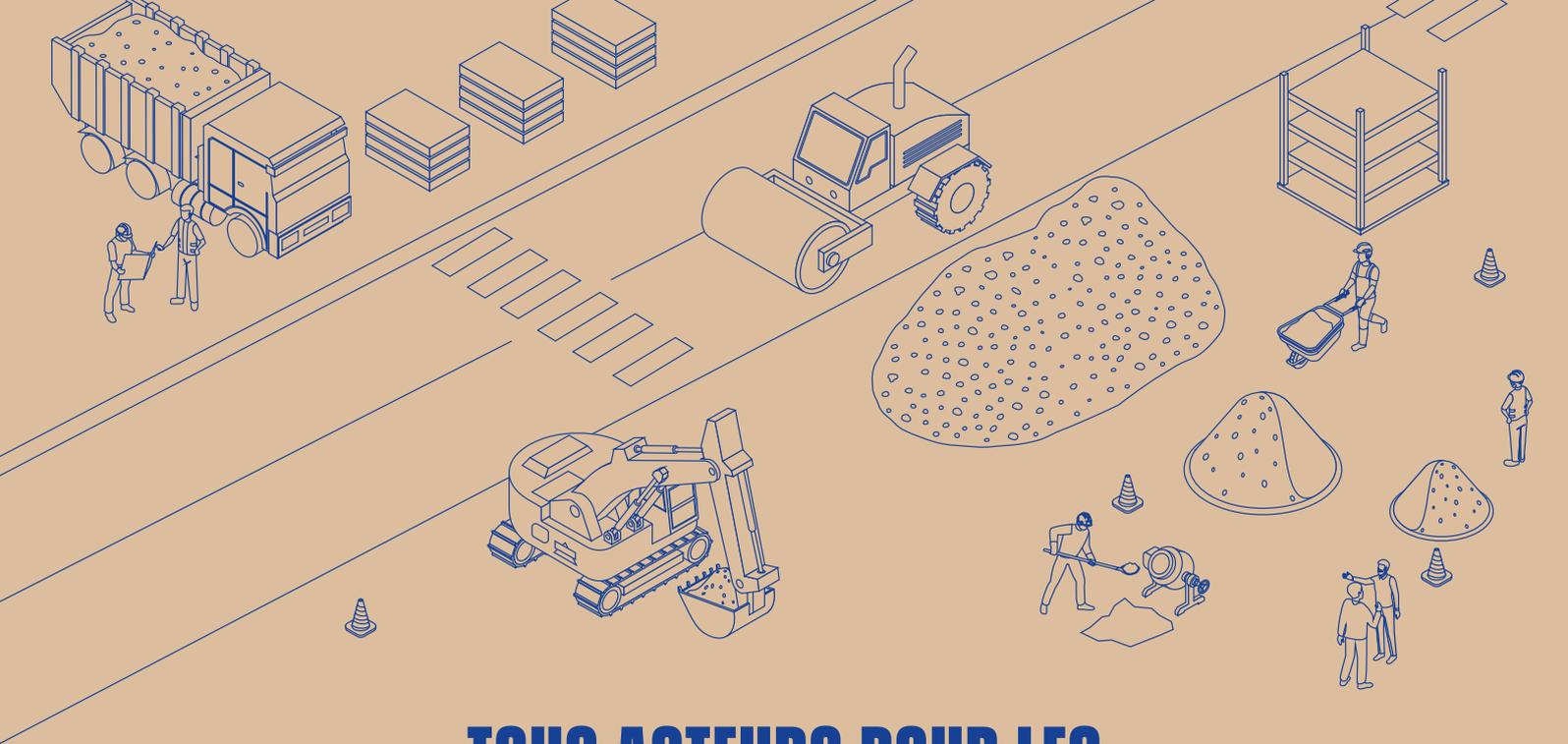
des émissions de gaz à effet de serre de la France

FOCUS / LE PARTENARIAT FNTF – IMPULSE PARTNER

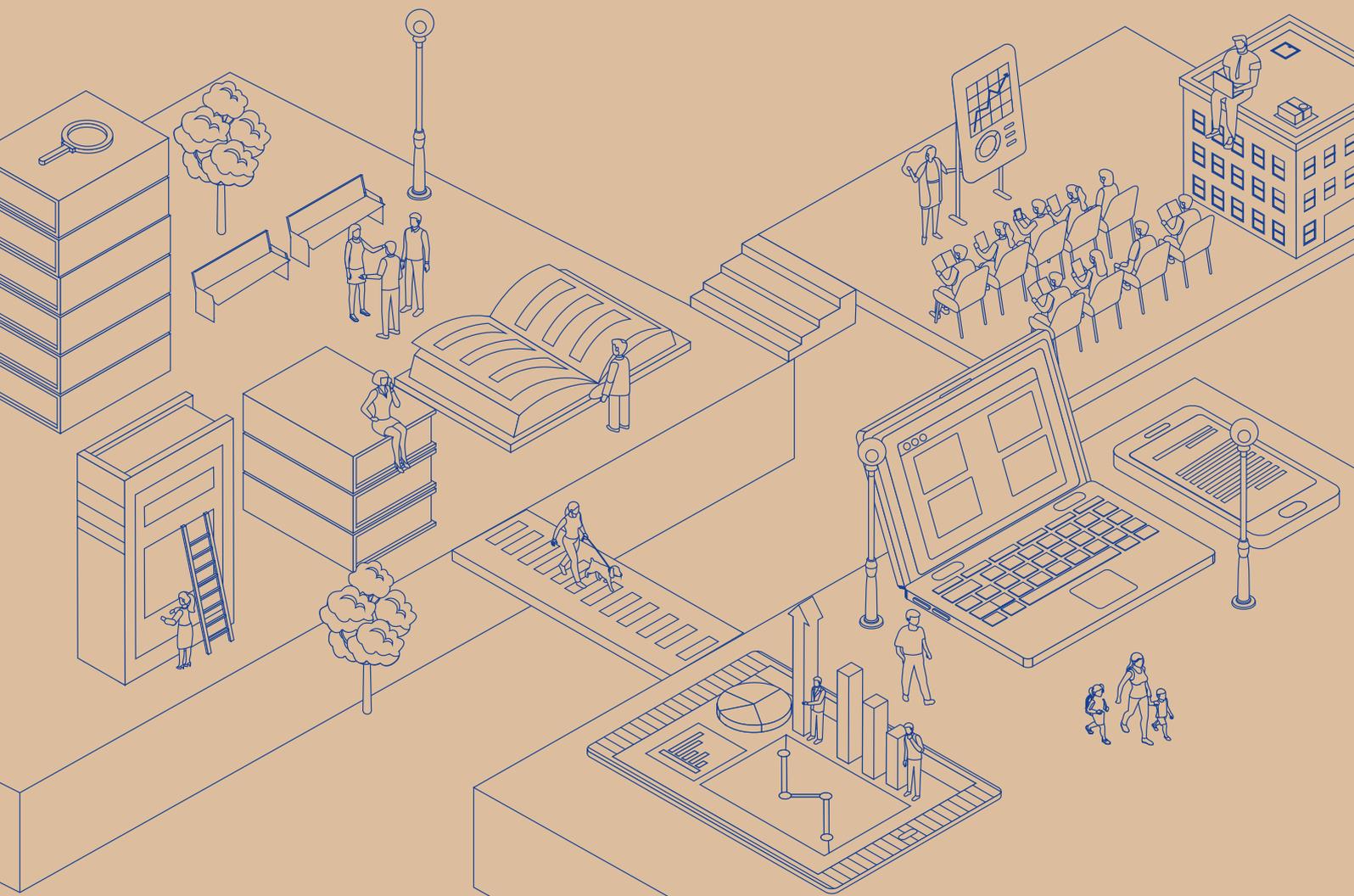
Impulse Partner et la FNTF se sont associés pour créer le « LAB accélérateurs d'innovation en TP ». Cette initiative vise à développer des synergies entre des entreprises de la filière des Travaux Publics et des start-up. Ce laboratoire d'idées propose des solutions pour rendre les chantiers de construction moins carbonés, augmenter l'efficacité et la sécurité, et rendre notre industrie durable et résiliente.



© NGE - vuedici



TOUS ACTEURS POUR LES HOMMES



DES MÉTIERS QUI FONT SENS

Au quotidien, 319 000 salariés dans plus de 8 000 entreprises de Travaux Publics se mobilisent pour adopter des solutions durables pour les infrastructures. Cette transition implique une transformation des emplois, des compétences et des formations, en réponse aux attentes sociétales, aux nouveaux modèles économiques et aux réglementations.

Les initiatives se multiplient pour éliminer progressivement les énergies fossiles, décarboner le secteur, promouvoir l'innovation, entretenir les réseaux et construire des infrastructures plus résilientes. Économie circulaire et décarbonation des procédés s'installent au cœur des savoir-faire des entreprises de Travaux Publics.

La transition écologique entraîne une mutation importante des activités et des compétences. De nouveaux métiers émergent dans les énergies renouvelables, l'hydrogène ou le génie écologique. Des activités plus traditionnelles intègrent alors de nouvelles compétences spécifiques qui prennent en compte de façon significative et mesurable l'aspect environnemental dans leur pratique professionnelle.

Dans ce contexte de profondes mutations environnementales, numériques et technologiques du secteur des Travaux Publics, le développement des compétences constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour assurer l'employabilité des salariés et la compétitivité des entreprises. Cela passe notamment par la formation professionnelle tout au long de la vie. La FNTF s'est mobilisée pour soutenir les entreprises dans leur adaptation aux métiers de demain. En 2022, plus de 34 000 stagiaires ont été formés, soit 11% de plus qu'en 2021, et plus de 21 000 stagiaires ont bénéficié d'une formation dans le cadre du plan de développement des compétences.

Par ailleurs, les besoins en recrutement constituent des enjeux majeurs pour les entreprises, quels que soient leur taille et leur métier. À ce titre, les contrats en alternance constituent une voie d'excellence et d'insertion durable dans nos métiers. Plus de 10 200 contrats d'apprentissage et plus de 1 740 contrats de professionnalisation ont été conclus en 2022.



© NGE - Stéphane Bouquet

12 000

**CONTRATS
EN ALTERNANCE
CONCLUS EN 2022**



RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU SECTEUR

Le secteur des Travaux Publics fait face à d'importants défis de recrutement. Chaque année, en moyenne, plus de 40 000 salariés rejoignent la profession. Les initiatives se multiplient avec des avancées qui changent le visage du secteur, avec une variété de métiers qui font sens, une mobilité professionnelle et des parcours de promotion interne accessibles dans de nombreuses entreprises.

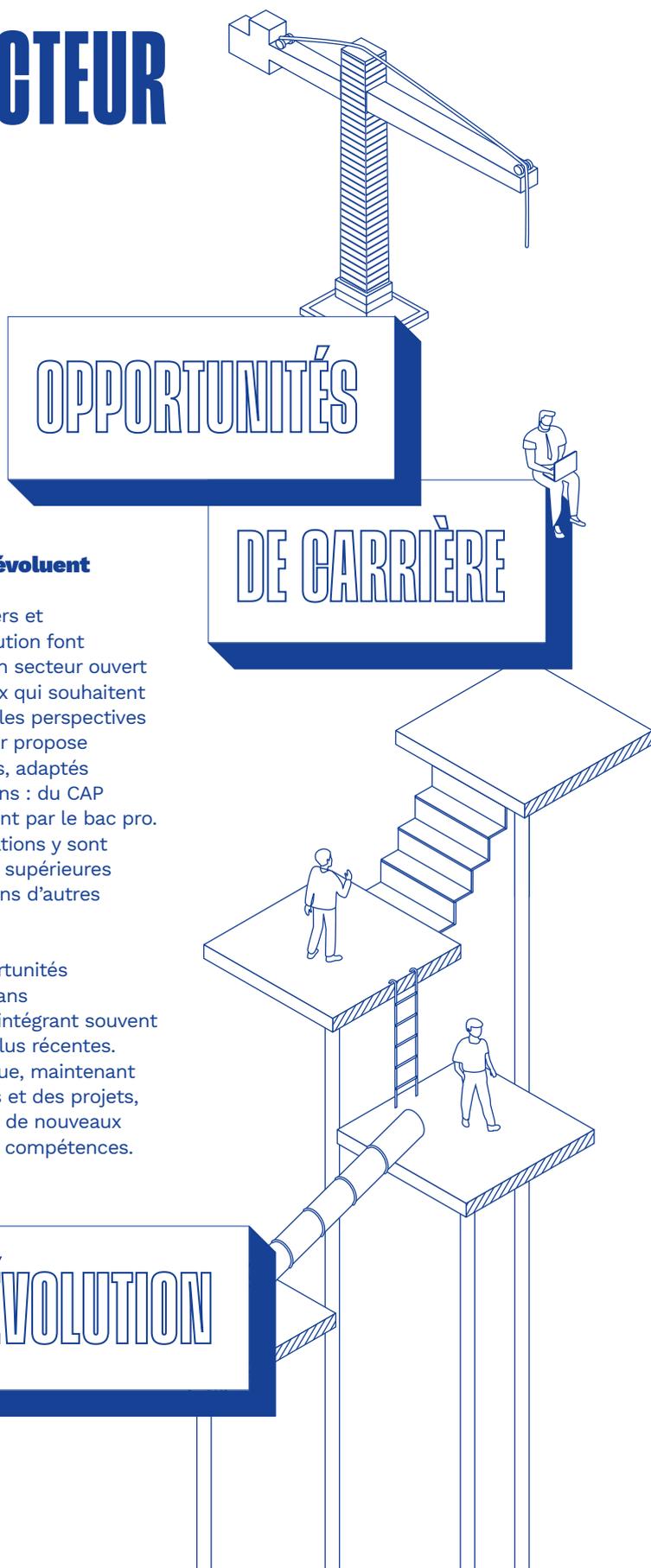
Les défis du recrutement

Le recrutement et la formation sont des enjeux prioritaires pour un secteur qui emploie 319 000 salariés. Si la dynamique de recrutement a été interrompue par la crise sanitaire, elle a repris rapidement par la suite. Cependant, depuis 2022, le nombre d'emplois est relativement stable, et près de la moitié des entreprises du secteur évoquent des difficultés importantes de recrutement entravant leur activité. Pour faire face au phénomène naturel de départs à la retraite et à l'évolution des métiers liée à la transition écologique, de nombreuses actions sont mises en place afin de sensibiliser les jeunes à l'intérêt du secteur et à la promotion des métiers des Travaux Publics.

Des carrières qui évoluent

La diversité des métiers et les possibilités d'évolution font des Travaux Publics un secteur ouvert à toutes celles et ceux qui souhaitent réussir. Il offre de réelles perspectives d'évolution. Le secteur propose des métiers motivants, adaptés à différentes formations : du CAP à l'ingénieur, en passant par le bac pro. De plus, les rémunérations y sont attractives et souvent supérieures à celles proposées dans d'autres domaines d'activité.

De nombreuses opportunités de carrière existent dans des métiers variés et intégrant souvent les technologies les plus récentes. La transition écologique, maintenant au cœur des missions et des projets, engendre notamment de nouveaux besoins en termes de compétences.



Des métiers à impact

Les investissements qui se font dans les infrastructures accompagnent la transformation écologique des territoires. Les entreprises construisent et entretiennent des ouvrages permettant :

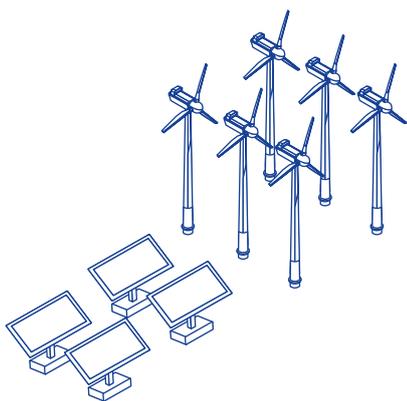
- d'aménager le cadre de vie : voirie, éclairage public, voies piétonnes, pistes cyclables, stades, équipements sportifs ;
- de produire de l'énergie : barrages, centrales hydrauliques, éoliennes, centrales photovoltaïques ;
- d'acheminer l'eau potable, l'électricité et le gaz ;
- d'améliorer l'environnement en collectant et en traitant les eaux usées et les déchets.

L'usage des infrastructures construites constitue un impact indirect favorable à l'écosystème.

Par exemple, la création de voies vertes et sécurisées favorise les modes de déplacement décarbonés, et l'installation des points de recharge est nécessaire au développement des voitures électriques.

Concevoir les villes de demain et contribuer à préserver la planète sont au cœur des métiers des Travaux Publics. Travailler dans ce secteur permet de s'inscrire dans une démarche positive pour l'intérêt général, et ainsi d'exercer un métier utile et essentiel à tous.

Les entreprises peuvent agir directement sur l'environnement, en favorisant l'utilisation de matériaux biosourcés, en adoptant des sources d'énergie renouvelable, ou encore en explorant des méthodes et des techniques novatrices pour minimiser l'impact environnemental des chantiers et des ouvrages. Elles permettent d'économiser les ressources en eau et en énergie en construisant et en entretenant les réseaux.



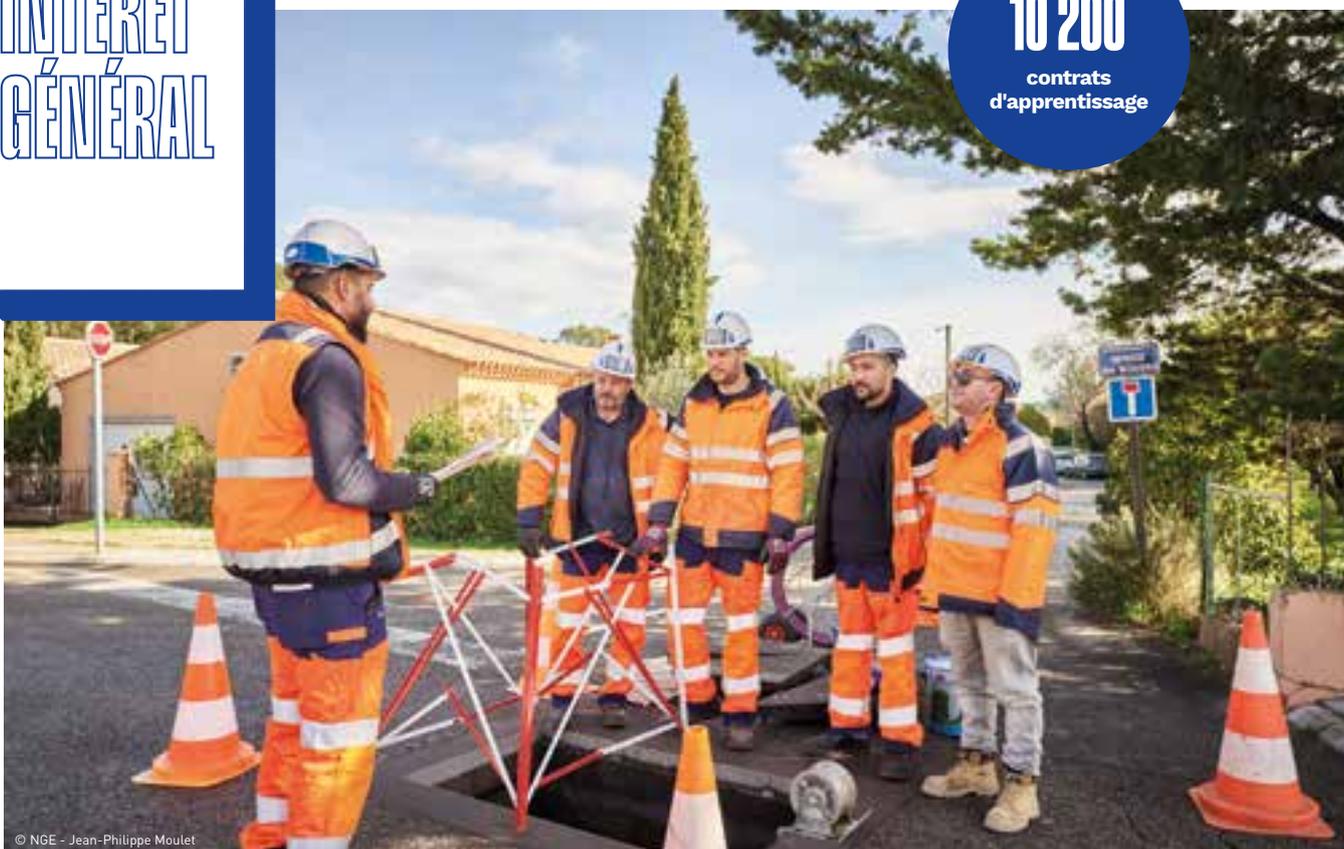
INTÉRÊT
GÉNÉRAL

21 000

stagiaires ont bénéficié
d'une formation
dans le cadre du plan
de développement
des compétences

10 200

contrats
d'apprentissage



ADAPTER LES FORMATIONS AUX ENJEUX

Pour les acteurs de la formation, la transition écologique rend plus que jamais nécessaire d'accroître les compétences et de développer de nouvelles aptitudes. Un récent rapport du climatologue Jean Jouzel préconise de sensibiliser et de former à la transition écologique 100 % des étudiants de niveau bac +2 d'ici cinq ans. Le secteur des Travaux Publics s'inscrit dans cet objectif : 100 % d'apprenants en formation initiale auront reçu des formations couvrant les aspects de la transition écologique et de la décarbonation des métiers d'ici quatre ans. Parallèlement, les dirigeants d'entreprises de Travaux Publics bénéficient d'une offre de formation. L'objectif est de former l'intégralité des futurs collaborateurs pour des chantiers décarbonés.

FORMER LES DIRIGEANTS : UN PREMIER PAS

Le secteur s'est engagé dans un vaste plan de formation à la transition écologique avec le soutien de France 2030. À ce jour, plus de 400 dirigeants ont été formés à la mise en place d'une stratégie de transition écologique à l'échelle de leur entreprise et du chantier. Depuis le début de l'année 2023, plus de 400 dirigeants d'entreprise de Travaux Publics ont participé, en région, à une demi-journée de formation à la transition écologique. Ces formations, préparées avec l'ESTP, permettent une meilleure compréhension des enjeux et apportent une base pour aider les dirigeants à calculer l'empreinte carbone de leur entreprise. Elles sont un premier pas vers la mise en place d'un plan de formation à destination de l'ensemble des collaborateurs (encadrants et ouvriers) et vers la mise en œuvre de solutions de décarbonation sur les chantiers.

Plus largement, c'est l'ensemble des intervenants d'un projet qu'il s'agit de mobiliser : salariés, maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre qui conçoivent les projets, mais aussi fournisseurs qui innovent sur les produits utilisés pour réaliser un chantier de Travaux Publics.



ADAPTER LES FORMATIONS INITIALES

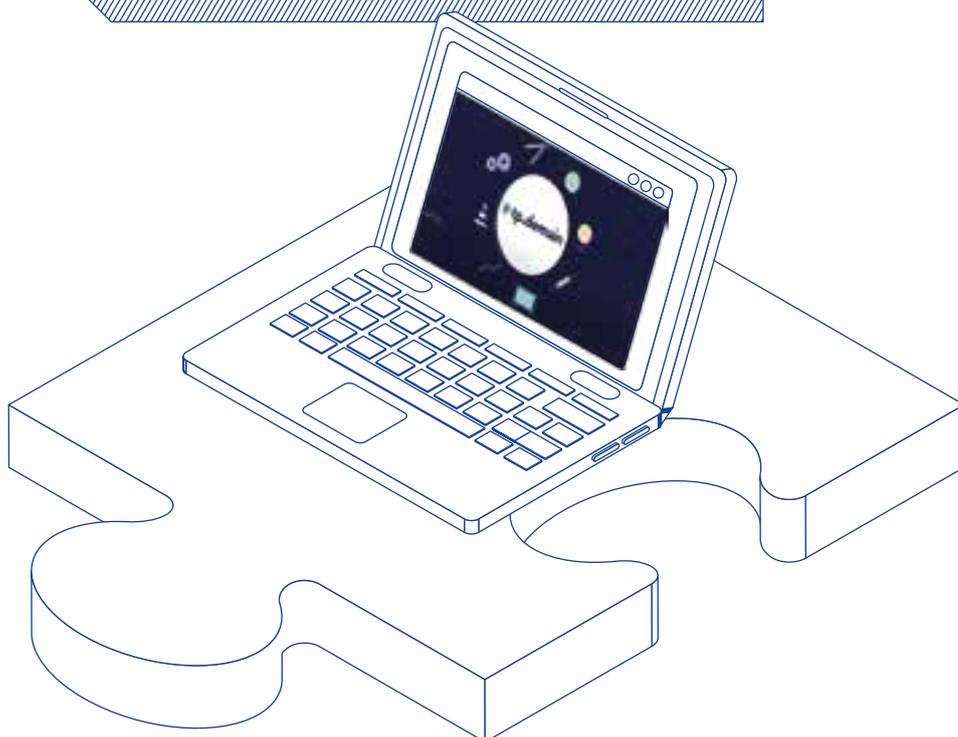
Les compétences liées à la transition écologique sont progressivement intégrées dans l'ensemble des diplômes préparant aux métiers des Travaux Publics. Elles figurent désormais dans le bac pro Travaux Publics, le BTS Travaux Publics, les titres professionnels de canalisateur et de maçon VRD.

Ce sera également bientôt le cas pour le bac pro géomètre, puis pour l'ensemble des CAP Travaux Publics.

 **tp.demain**

UNE PLATEFORME DE FORMATION EN LIGNE POUR TOUS

tp.demain est une plateforme de formation et de découverte des Travaux Publics. Elle accompagne apprenants et formateurs dans l'apprentissage des métiers et la transformation durable des territoires. De nombreux contenus pédagogiques y sont à disposition.



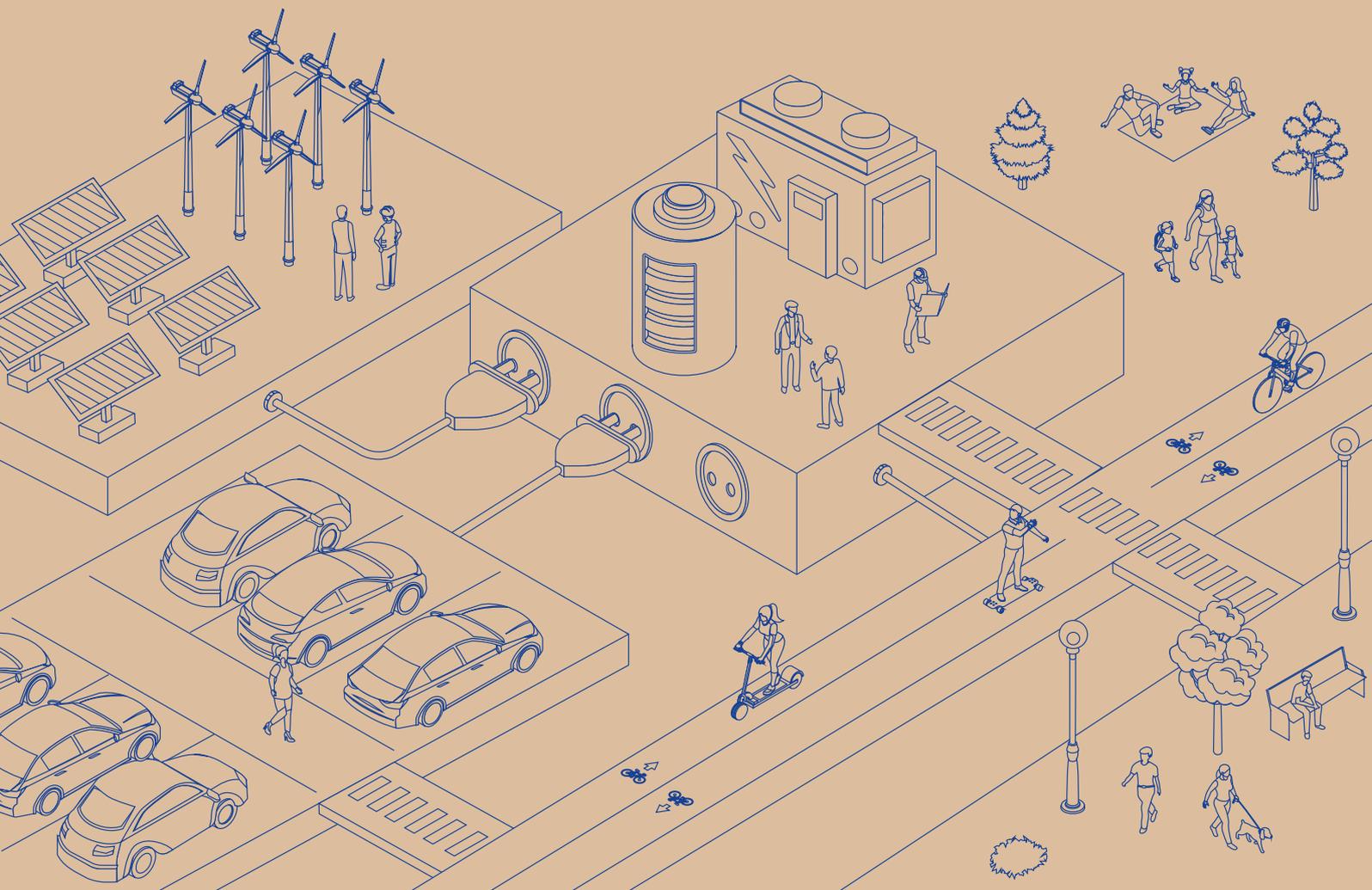
© NGE - Jean-Philippe Moulet

FOCUS / ÉGLETONS : 80 ANS D'EXPÉRIENCE AU SERVICE DES TP

Le Campus des métiers et des qualifications du génie civil et des infrastructures intelligentes d'Égletons est un pôle de formation d'excellence. Il rassemble 13 établissements de formation. Chaque année, plus de 3 000 élèves obtiennent des diplômes allant du CAP au doctorat, et des titres professionnels. L'approche personnalisée permet aux apprenants de construire leur parcours sur plusieurs années. Ce campus vise à transmettre les valeurs des Travaux Publics, comme la fraternité et l'entraide, et propose des formations orientées vers l'écologie, avec des spécialisations en réhabilitation, Travaux Publics ou bureau d'études conception.



TOUS ACTEURS POUR LES TERRITOIRES



LES DÉFIS DE LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

L'objectif de la France est d'atteindre une baisse de 55% des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990 et de lutter contre la perte de biodiversité. Notre pays devra faire davantage que ce qui a été fait sur les 30 dernières années en matière de baisse des émissions.

L'urgence est à l'intensification des actions pour réduire notre empreinte écologique. Cela passe par un effort colossal d'investissement pour adapter les infrastructures à cette nouvelle donne. C'est l'un des rôles de la « planification écologique » de proposer une vision d'avenir pour limiter et s'adapter à la crise climatique. Cette planification doit aller de pair avec une trajectoire d'investissement et des financements associés.

4 DÉFIS PRIORITAIRES À RELEVER

1 ATTÉNUER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DANS L'OBJECTIF DE DIMINUER LES ÉMISSIONS FRANÇAISES DE 135 MTCO₂ D'ICI 2030.

Principaux chantiers : infrastructures de transport, installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, développement d'infrastructures à énergie renouvelable.

2 RESTAURER 1,4 MILLION D'HECTARES DE MILIEUX NATURELS

Principaux chantiers : désartificialisation des sols, recyclage des friches, renaturation des cours d'eau, captation de CO₂ dans les puits carbone, rétablissement de la transparence écologique.

3 PRÉSERVER LES RESSOURCES ET ADAPTER LES TERRITOIRES AUX CONSÉQUENCES DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Principaux chantiers : préservation de la ressource en eau, adaptation des infrastructures existantes, construction d'ouvrages protecteurs, travail sur la résilience et la protection des territoires.

4 ENTREtenir LE PATRIMOINE EXISTANT POUR MIEUX ANTICIPER LES RISQUES

Principaux chantiers : renouvellement routier, intervention sur les canalisations défectueuses, entretien des ouvrages d'art, remplacement de l'éclairage, protection des réseaux de fibre optique.



RAPPEL DES ÉMISSIONS PAR USAGE DES INFRASTRUCTURES (en MtCO₂e)

138

soit 42% liées aux usages de la route



134

soit 41% liées aux réseaux de gaz



53

soit 17% liées aux réseaux d'électricité, de chaleur et de froid, d'eau, de l'aérien, du maritime, du fluvial, du ferroviaire, des réseaux numériques



MIEUX SE DÉPLACER

Les émissions de gaz à effet de serre liées aux transports représentent 32% des émissions totales françaises.

L'objectif est de faire passer ces émissions de 131 MteqCO₂ en 2022 à 92 MteqCO₂ en 2030. Pour mener à bien cette ambition, il est impératif de transformer nos infrastructures et de les adapter à des mobilités qui se décarbonent.

Le ferroviaire, priorité de la transition écologique

Un plan de 100 milliards d'euros pour le ferroviaire est annoncé à l'horizon 2040. Si le report vers le ferroviaire est un des piliers de la stratégie de décarbonation des transports, les parts modales du transport ferroviaire pour les voyageurs et les marchandises stagnent respectivement à 8,6 et 10,4%. Le déficit chronique d'investissement dans l'entretien et le renouvellement du réseau se traduit en outre par un vieillissement important de l'infrastructure ferroviaire : l'âge des voies du réseau ferré national est de plus de 28 ans, contre 15 ans en Allemagne par exemple. S'il existe encore des besoins en construction de lignes à grande vitesse pour la longue distance et pour renforcer les interconnexions européennes (Grand projet ferroviaire du Sud-Ouest, avec notamment Bordeaux-Toulouse, ou traversée alpine entre Lyon et Turin), la rénovation des lignes existantes est un axe essentiel pour améliorer l'attractivité du train, en phase avec les objectifs de la planification écologique.



© iStock



© COLAS - Nicolas Lefevre - CAPA Pictures



TRANSPORTS COLLECTIFS URBAINS

OBJECTIF 2030

3 millions
d'automobilistes
choisissant les transports
en commun plutôt
que la voiture



FERROVIAIRE

Plan de
100 Mds€
d'investissements
additionnels
à l'horizon 2040

Transports collectifs urbains : mieux vivre et se déplacer en ville

Les transports collectifs constituent l'une des solutions pour décarboner les déplacements en ville. Seulement 9,1% des déplacements du quotidien se font aujourd'hui en utilisant les transports collectifs urbains. Les infrastructures doivent encore s'adapter grâce à l'aménagement de voies de bus dédiées, à l'extension des lignes de tramway ou la modernisation et la création de liaisons ferroviaires vers le périurbain. Des projets de « RER métropolitains » sont ainsi annoncés dans les prochaines années pour les plus grandes aires urbaines. Ils permettront de réduire la congestion et de limiter les émissions de gaz à effet de serre. L'intermodalité, en fluidifiant l'utilisation de différents modes de transport pour un même déplacement, est aussi un enjeu fort : en Île-de-France par exemple, 10% des déplacements sont intermodaux. Pour l'encourager, de nombreux investissements restent nécessaires : pôles d'échanges multimodaux, parkings relais ou parcs à vélos à proximité des gares sont des solutions qui peuvent être rapidement mises en œuvre dans de nombreux territoires.

Électrifier la route pour un transport moderne et bas carbone

Avec l'interdiction de la commercialisation de véhicules à moteur thermique à l'horizon 2035, l'électromobilité devrait connaître un fort dynamisme : d'ici 2035, le nombre de véhicules électriques et hybrides rechargeables dépassera les 7 millions. Pour encourager et soutenir cette évolution, les entreprises de Travaux Publics installent progressivement un réseau d'infrastructures de bornes de recharge et assurent son raccordement au réseau électrique. Le montant total à investir est estimé à environ 6,5 milliards d'euros d'ici 2030.



VOITURES ÉLECTRIQUES

AUJOURD'HUI

15 %

de voitures électriques dans les ventes totales de véhicules neufs

102 000

points de recharge (155 bornes de recharge en moyenne pour 100 000 habitants)

OBJECTIF 2030

66 %

de voitures électriques dans les ventes totales de véhicules neufs

520 000

points de recharge en France



Le marché des bornes de recharge est appelé à se développer fortement, compte tenu de la volonté du Gouvernement d'accélérer leur déploiement. On peut imaginer un développement rapide et économiquement intéressant pour nos entreprises.

Lionel Boidin,
SATELEC

**RETROUVEZ
NOTRE ÉTUDE
SUR CE SUJET**



Aménagements cyclables, des réseaux à densifier

Le vélo, mais aussi la marche à pied sont des leviers pour décarboner la mobilité de courte distance. En optant pour le vélo plutôt que la voiture sur un trajet de 10 km, on évite 700 kgCO₂ d'émissions annuelles. Cependant, le vélo représente actuellement moins de 3% des déplacements locaux. Pour insuffler une véritable culture du vélo en France, des infrastructures cyclables sécurisées et bien adaptées à leur environnement sont nécessaires. Les efforts doivent se concentrer sur la conception et le développement de pistes cyclables, mais aussi la multiplication de places de stationnement pour favoriser l'intermodalité. D'anciennes voies ferrées sont aussi réhabilitées en voies vertes. Entre 2023 et 2027, 2 milliards d'euros sont alloués par l'État pour aider les collectivités à développer des aménagements cyclables.



© COLAS - Adrien Daste



AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

AUJOURD'HUI

61 000 km

de pistes cyclables aménagées
Part modale du vélo de moins de 3%

OBJECTIF 2030

150 000 km

de pistes cyclables aménagées
Part modale du vélo de 12%

Fluvial : des solutions pour le fret

Le développement d'un réseau fluvial à grand gabarit apporte également une solution de report modal, en particulier pour les matériaux pondéreux. Même si elle ne représente qu'une faible part du trafic, la voie d'eau permet souvent d'acheminer certains produits jusqu'au cœur des villes. Le projet de Canal Seine-Nord Europe pourrait donner un nouvel élan à ce mode lorsqu'il sera mis en service d'ici quelques années.



© iStock

FOCUS / MIEUX ENTREtenir LES RÉSEAUX ROUTIERS

La route joue toujours un rôle essentiel dans les déplacements, assurant plus de 80% des mobilités. Cependant, 95% des émissions de gaz à effet de serre liées au transport sont imputables au transport routier. Ce réseau doit s'adapter aux besoins des usagers et cohabiter avec d'autres formes de mobilité afin de réduire les émissions. Les voies réservées aux bus, les pistes cyclables sécurisées et les zones de rencontres intermodales sont mises en place pour favoriser cette transition vers une mobilité plus durable. L'optimisation de l'entretien du réseau routier est également essentielle : un entretien préventif est en effet plus économe en ressources et revient bien moins cher à la collectivité qu'une réhabilitation plus lourde.



MIEUX

PRODUIRE L'ÉNERGIE

Le mix énergétique français évolue vers une moindre consommation d'énergies fossiles et une croissance de la consommation d'électricité. Celle-ci devrait atteindre entre 580 et 640 TWh/an en 2035 (contre 460 TWh aujourd'hui). Cette hausse sera tirée notamment par la mobilité légère et lourde, et l'industrie. Fournir une énergie décarbonée et en quantité suffisante à ces secteurs conditionne leur capacité à se transformer. Pour y arriver, les efforts portent tant sur une accélération dans les énergies renouvelables ou le nucléaire que sur le déploiement de solutions porteuses d'une plus grande efficacité énergétique.

Une électricité renouvelable à déployer plus vite

Les énergies renouvelables sont par définition inépuisables et propres. L'objectif est d'atteindre 40% de production électrique d'origine renouvelable en 2030, contre 22% aujourd'hui. Afin d'y arriver, il faudra doubler le rythme annuel de développement de nouvelles capacités photovoltaïques en trouvant le bon équilibre entre centrales au sol, ombrières et toitures, maintenir le rythme de développement actuel de l'éolien terrestre et atteindre la cible de 18 GW d'éolien en mer en service en 2035. Les réseaux de transport et de distribution doivent également évoluer en conséquence pour accueillir les nouvelles capacités.



La course est lancée pour combattre les énergies fossiles. Pour nous, cela veut dire accélérer cette transition écologique et être au cœur de ces changements en travaillant notamment au raccordement des énergies renouvelables au réseau électrique.

Catherine Lescure,
Directrice de la communication et RSE d'Enedis

RETROUVEZ SA PRISE DE PAROLE EN VIDÉO



ÉLECTRICITÉ RENOUELABLE

AUJOURD'HUI

22%

de la production d'électricité est renouvelable

OBJECTIF 2030

40%

de la production d'électricité est renouvelable

Un défi d'investissement pour le nucléaire



La relance du nucléaire apporte des perspectives pour les métiers des Travaux Publics au cours de la prochaine décennie. Terrassement, génie civil, montage électromécanique, hydraulique... Au total ce sont près de 7 000 personnes qui vont travailler sur chaque site. Cela pose également des défis pour la remise sur pied d'une filière entière consacrée à la réalisation d'une première série de six réacteurs EPR, un programme actuellement estimé à plus de 60 milliards d'euros d'investissements. Il faudra aussi, en parallèle, continuer d'assurer la prolongation de la durée de vie à 60 ans et au-delà pour les réacteurs existants, tout en renforçant leur disponibilité.



Réseaux de chaleur : un vecteur important pour la transition

La production de chaleur renouvelable et le développement des réseaux urbains de distribution de chaleur et de froid sont des axes importants de la transition énergétique auxquels les entreprises de Travaux Publics prennent part. Pour doubler le volume total de chaleur livrée par ces réseaux, en augmentant la part des énergies renouvelables, il faudra en effet raccorder en moyenne 300 000 à 360 000 logements par an, contre 160 000 actuellement, soit environ 32 milliards d'euros d'investissements d'ici 2030.



SYSTÈME GAZIER

AUJOURD'HUI

3,3 TWh

de biométhane injecté dans les réseaux en 2021

515

installations d'injection à l'échelle nationale en 2023

OBJECTIF 2030

30 TWh

de biométhane injecté dans les réseaux

1 400

installations d'injection à l'échelle nationale

La filière gaz se transforme

Le secteur des Travaux Publics participe aussi à la transformation du système gazier vers un modèle plus durable. Pour produire du gaz renouvelable, les entreprises du secteur interviennent par exemple dans la construction d'unités de méthanisation et de digesteurs, puis en les raccordant au réseau de gaz naturel. L'objectif est d'atteindre 30 TWh de biométhane injecté dans les réseaux en 2030, contre 3,3 en 2021, avec 1 400 installations d'injection à l'échelle nationale, contre 515 en 2023.



PRODUCTION D'HYDROGÈNE

OBJECTIF 2030

1 000

stations de recharge
en 2030 pour

300 000

véhicules légers

5 000

véhicules lourds



© iStock

L'hydrogène : une énergie d'avenir à décarboner

L'essor de la production d'hydrogène est nécessaire pour décarboner certains usages (industriels, mobilité lourde). Ce développement requiert des quantités importantes d'électricité compétitive bas carbone. La distribution d'hydrogène pour la mobilité demandera aussi de nouveaux investissements : l'objectif est de 1 000 stations de recharge en 2030 pour 300 000 véhicules légers et 5 000 véhicules lourds.



© Photothèque VINCI - P. Banczerowski - CAPA Pictures

L'éclairage public : une source d'économies pour les collectivités

L'éclairage public est le second poste de consommation d'énergie d'une commune. Un réseau moderne est donc un axe essentiel de sobriété de la consommation énergétique pour une collectivité. Il permet de réduire la consommation nationale totale d'électricité liée à l'éclairage (56 TWh en France, émettant l'équivalent 5,6 tCO₂ selon l'Ademe). Les installations les plus vétustes sont à remplacer par des équipements plus performants, à LED notamment, avec un pilotage à distance ou de la télédétection, afin de réduire conjointement la facture et les émissions.



VICTOIRE DE L'INVESTISSEMENT LOCAL 2023 - PACA

ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE DE SAINT-MAIME (04)

La commune de Saint-Maime, dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a rénové son éclairage public et mis en place une gestion globale du réseau entre août et octobre 2022.

Elle a ainsi remplacé l'ensemble de ses ampoules, soit 174 points lumineux à incandescence, par un éclairage à la LED. De plus, la commune interrompt désormais l'éclairage (de minuit à 5 heures) pour réaliser des économies d'énergie et de maintenance, préserver le ciel nocturne et la biodiversité. Des horloges astronomiques ont été installées pour contrôler les horaires d'extinction nocturne.



MIEUX PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES

Préserver la ressource en eau, construire en économisant l'espace et réhabiliter des environnements dégradés sont au cœur des savoir-faire des entreprises de Travaux Publics. Le secteur apporte des réponses face au défi de la raréfaction des ressources et, grâce à des travaux de génie écologique, aide à la restauration des milieux et des écosystèmes, et à la préservation de la biodiversité sur les territoires.

L'eau : une ressource à préserver

Les ressources en eau pourraient diminuer de 10 à 15% d'ici 2050 selon le GIEC. Lors de la sécheresse de l'été 2022, plus de 2 000 communes françaises ont été proches de la rupture d'approvisionnement en eau potable. Pour préserver cette ressource en danger, le plan d'action sur l'eau présenté en mars 2023 comprend 50 mesures pour une gestion résiliente et concertée de l'eau. De nombreuses solutions passent par une mise à niveau des infrastructures de l'eau : captage, distribution, traitement, stockage, réutilisation.

Les réseaux de distribution d'eau potable perdent actuellement 1 litre d'eau sur 5 en raison de fuites. Au rythme du renouvellement moyen actuel des réseaux d'eau potable, il faudrait 172 ans pour les renouveler entièrement, alors que la durée de vie théorique d'une canalisation est comprise entre 50 et 80 ans. De même, il faudrait 233 ans pour renouveler le réseau d'assainissement collectif.



© Sylvain Barthélémy

172

Au rythme actuel, c'est le nombre d'années nécessaires pour renouveler entièrement les réseaux de distribution d'eau potable.

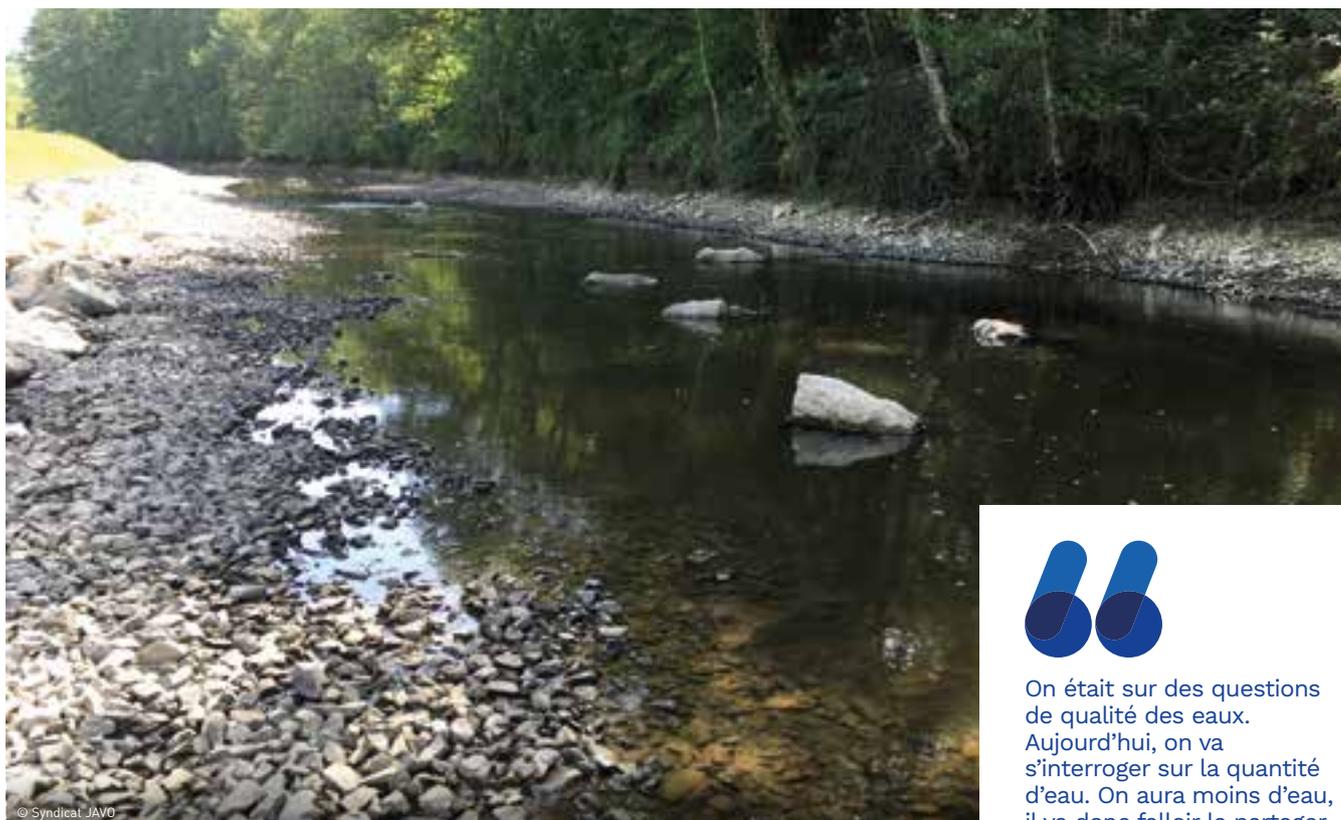
233 ans

pour le réseau d'assainissement collectif.



© SADE

Les entreprises de canalisations interviennent aussi sur les réseaux d'assainissement et les stations de traitement. Elles permettent ainsi d'assurer une meilleure disponibilité de la ressource, mais aussi d'améliorer la qualité des eaux usées traitées qui sont rejetées dans le milieu naturel. De plus, elles travaillent à améliorer le stockage de l'eau dans les sols, les nappes et les ouvrages. L'utilisation des eaux usées traitées (REUT) contribue à économiser la ressource en eau, en se substituant à des prélèvements dans la nature : les eaux sortant des stations d'épuration pourraient ainsi être pour partie destinées à certains usages non domestiques, comme le nettoyage des voiries ou l'arrosage des espaces verts.



© Syndicat JAVO



On était sur des questions de qualité des eaux. Aujourd'hui, on va s'interroger sur la quantité d'eau. On aura moins d'eau, il va donc falloir la partager et mieux la gérer. Et moins il y a d'eau, plus c'est compliqué d'assurer sa qualité.

Thierry Burlot,
Président du Cercle français de l'eau

RETROUVEZ SA PRISE DE PAROLE EN VIDÉO



55 %

des cours d'eau en France sont en mauvaise santé écologique

1,9 Md€

pour restaurer ces cours d'eau

Revégétaliser les cours d'eau : un défi important

En France, les cours d'eau s'étendent sur plus de 620 000 km, mais à force de transformation, 55% d'entre eux sont en mauvaise santé écologique. Ils jouent pourtant un rôle crucial pour la biodiversité, la purification de l'eau naturelle, la régulation des débits et des crues, la résilience face aux inondations. Dans les 10 ans à venir, 50 000 km de cours d'eau devront être restaurés : c'est un investissement estimé à 1,9 milliard d'euros par an selon Carbone 4. La restauration morphologique d'un cours d'eau implique la mise en œuvre de travaux tels que le reméandrage, la remise dans son lit naturel, la restauration de berges, la création d'aménagements piscicoles ou la reconnexion du lit mineur au lit majeur. Les entreprises de Travaux Publics mobilisent leur savoir-faire dans tous les domaines du génie écologique afin de répondre au mieux à ces enjeux.



VICTOIRE DE L'INVESTISSEMENT LOCAL 2023

RENATURATION D'UNE ANCIENNE GRAVIÈRE À ARGENTAT (19)

À proximité immédiate de la commune d'Argentat-sur-Dordogne, une ancienne gravière a été transformée en réserve de biodiversité. Les travaux de restauration écologique ont notamment consisté à planter des végétaux (terrestres et aquatiques) et à aménager des espaces favorables au développement de la biodiversité. Désormais, la réserve naturelle accueille chaque année un grand nombre de scolaires avec leurs professeurs ainsi que de nombreux randonneurs.



RETROUVEZ LES VICTOIRES DE L'INVESTISSEMENT



© iStock



© Photothèque VINCI Construction - Céline Levain

Réduire la consommation d'espaces en réhabilitant les friches

Entre 2009 et 2019, 26 000 ha par an ont été artificialisés en France, soit la surface d'une ville comme Marseille. Cette artificialisation entraîne une perte de biodiversité, l'accélération des phénomènes de ruissellement et d'inondation, et l'aggravation des îlots de chaleur urbaine.

En fixant une trajectoire de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon 2050 et un objectif intermédiaire de division par deux du rythme de consommation des sols d'ici 2030, la loi Climat et résilience vient revoir en profondeur la façon d'aménager les territoires. Pour atteindre les objectifs, la reconversion des friches devient un levier indispensable. Il existe en effet un potentiel de 90 000 à 150 000 ha de friches à restaurer en France, pour un investissement total estimé entre 77 et 106 milliards d'euros.

MIEUX SE PRÉPARER AUX ALÉAS ET AUX RISQUES CLIMATIQUES

Les événements climatiques à répétition ont un impact croissant sur les activités humaines, les écosystèmes et les infrastructures. Ces phénomènes extrêmes vont encore se renforcer à l'avenir : le coût des dégâts occasionnés pourrait doubler d'ici 2050. Souvent, l'expérience de la catastrophe agit comme un déclencheur du passage à l'action. Pour sortir de ce schéma, il s'agit de privilégier des mesures préventives et de transformation sur le long terme afin de rendre les territoires plus résilients, en anticipant bien en amont les changements à venir.



© Jean-François Badias

Face à la montée des eaux, protéger le littoral

Avec le réchauffement climatique, c'est près du quart du trait de côte français qui est en recul, phénomène auquel peuvent s'ajouter des risques de submersion marine. La protection du littoral peut être renforcée par la réhabilitation des dunes et des digues, et par leur renforcement, par le biais d'enrochements, pour limiter les conséquences des tempêtes. Il faudra aussi adapter les territoires face à une érosion qui semble irréversible dans certaines zones littorales.

Reconstruire et prévenir

Début octobre 2020, dans l'arrière-pays niçois, des crues torrentielles liées à la tempête Alex ont engendré des destructions, entraînant 10 décès et la disparition de 8 personnes. Les dégâts sont considérables : 100 km de routes détruites, 60 ouvrages d'art emportés, 250 bâtiments, 17 stations d'épuration et postes de relevage touchés, plus de 10 installations de traitement de l'eau potable et 200 km de réseaux d'eau et d'assainissement disparus ou endommagés. Réparer les 14 usines hydroélectriques a nécessité 56 millions d'euros de travaux. L'enjeu était de reconstruire au plus vite les infrastructures essentielles à la circulation tout en remettant en question les projets d'aménagement : trouver un équilibre entre la reconstruction urgente et la planification permettant de concevoir un territoire plus résilient à l'avenir.

Îlots de fraîcheur contre vagues de chaleur

Les chaleurs extrêmes se multiplient de manière alarmante et les populations des zones urbaines y sont particulièrement exposées. Le risque de décès est 18% plus élevé dans les communes les moins végétalisées. Les îlots de fraîcheur ont pour objectif de réduire la température dans les milieux urbains, par exemple en créant des fontaines alimentées par les eaux de pluie, en développant la biodiversité et les espaces verts, ou en utilisant des revêtements clairs pour limiter les températures. Les collectivités sont conscientes de l'urgence à adapter leur territoire, mais les réponses apportées ne sont pas encore partout à la mesure des enjeux.

S'adapter aux tempêtes et aux vents violents

Les tempêtes et les vents violents peuvent causer des dommages importants, notamment pour les réseaux aériens. Ces réseaux (électrique, communication) sont essentiels à la vie quotidienne des habitants et pour le fonctionnement des entreprises et des services publics. L'amélioration de la robustesse des infrastructures, par exemple en enfouissant les réseaux, permet de limiter les dégâts : pour la fibre optique, par exemple, il faudrait enterrer 115 000 km de câbles au cours de la décennie à venir afin de renforcer la résilience du très haut débit internet.



© iStock



VICTOIRE DE L'INVESTISSEMENT LOCAL 2023

TRAVAUX D'URGENCE DE RECONSTRUCTION DE LA VALLÉE DE LA ROYA (06)

Suite à la tempête Alex, un grand nombre d'infrastructures routières, de réseaux d'eaux (usées et potables), d'électricité et de téléphonie ont été endommagés, privant les habitants de la vallée de la Roya de ces services essentiels. Le projet visait tout d'abord à désenclaver les villages pour ravitailler les habitants en eau potable, rétablir les communications et évaluer les dégâts. Ensuite, des travaux de rétablissement des réseaux, d'amélioration et de renforcement des infrastructures ont été réalisés.



RETROUVEZ LES VICTOIRES DE L'INVESTISSEMENT

L'ACTUALITÉ DE LA FNTF

POUR EN SAVOIR PLUS SUR NOS ACTIONS EN TANT QU'ACTEURS ENGAGÉS POUR LE CLIMAT, VOUS POUVEZ CONSULTER LE SITE [ACTEURSPOURLAPLANETE.FNTF.FR](https://acteurspourlaplanete.fntp.fr).

LA FNTF : L'INTÉRÊT GÉNÉRAL POUR ADN

La Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTF) représente les 8 000 entreprises de Travaux Publics de toutes tailles, spécialités ou régions. Ce sont ces entreprises qui construisent et entretiennent les infrastructures, qui participent à la compétitivité, à la cohésion territoriale et à la transition écologique de notre pays.



« LE RÔLE D'UNE FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE N'EST PLUS LE MÊME QU'AVANT. ELLE DOIT CONTINUER DE DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE SES ADHÉRENTS MAIS, DÉSORMAIS, ELLE DOIT FAIRE PLUS : S'INSCRIRE DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL. »

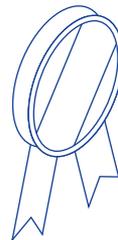
Alain Grizaud,
Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics

© Claire Dem

LA FNTF SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

La FNTF (@FNTF_info), son président (@AlainGRIZAUD), les FRTP et les syndicats de spécialités sont présents sur X (ex-Twitter).

La FNTF est aussi présente sur d'autres réseaux : LinkedIn, Instagram ainsi que sur sa chaîne YouTube ou son podcast *Le Journal des TP*.



Découvrez le palmarès des Victoires de l'investissement local 2023



© iStock

EN SAVOIR PLUS SUR LES INFRASTRUCTURES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES RÉGIONS



NOS MARCHÉS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Nouvelles études de prospective pour penser les territoires de demain



Retrouvez les baromètres des 13 régions



LISTE DES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

FRTP Auvergne- Rhône-Alpes

103, rue Vauban
69006 LYON

Tél. : 04 37 47 39 75
frtpaura@fntp.fr

Délégation Auvergne

Maison des industries
et des TP d'Auvergne
9, rue du Bois Joli
BP 10063
63 802
COURNON-D'AUVERGNE
CEDEX

Tél. : 04 73 42 27 00
frtpaura@fntp.fr

BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ

FRTP Bourgogne- Franche-Comté

Le Samourai II
3, rue René Char
21000 DIJON

Tél. : 03 80 41 93 21
frtpbfc@fntp.fr

Délégation Besançon

ÉCOPOLE TP
4, rue Camille Flammarion
Rue Auguste Vérité
25000 BESANÇON

Tél. : 03 81 41 16 16
frtpbfc@fntp.fr

BRETAGNE

FRTP BRETAGNE

2, rue des Maréchaux
35132 VEZIN-LE-COQUET

Tél. : 02 99 63 66 33
bretagne@fntp.fr

CENTRE- VAL DE LOIRE

FRTP Centre- Val de Loire

32, rue Charles Sanglier
45000 ORLÉANS

Tél. : 02 38 54 12 27
centre@fntp.fr

GRAND EST

FRTP Grand Est

Pôle BTP
Espace européen
de l'entreprise
1A, rue de Dublin
67300 SCHILTIGHEIM

Tél. : 03 88 35 59 65
grandest@fntp.fr

Fédération Lorraine

3, rue Jean-Antoine
Chaptal
CS 35580
57078 METZ

Tél. : 03 87 74 38 45
tplorraine@fntp.fr

Fédération Alsace

Pôle BTP
Espace européen
de l'entreprise
1A, rue de Dublin
67300 SCHILTIGHEIM

Tél. : 03 88 35 59 65
alsace@fntp.fr

Fédération

Champagne-Ardenne

Parc technologique
du Mont Bernard
8, rue Dom Perignon
CS 40064
51006 CHÂLONS-
EN-CHAMPAGNE

Tél. : 03 26 69 34 70
champagne-ardenne
@fntp.fr

HAUTS- DE-FRANCE

FRTP

Hauts-de-France

268, boulevard
Clémenceau
59700 MARCQ-
EN-BARŒUL

Tél. : 03 20 98 00 33
hdf@fntp.fr

Délégation Amiens

6, rue Colbert
80000 AMIENS

Tél. : 03 22 71 76 00
frtppicardie@fntp.fr

ÎLE-DE-FRANCE

FRTP Île-de-France

9, rue de Berri
75008 PARIS

Tél. : 01 47 66 01 23
idf1@fntp.fr

NORMANDIE

FRTP Normandie

Siège : Parc du Zénith
Bâtiment B1
420, avenue des Canadiens
76650 PETIT-COURONNE

Tél. : 02 35 61 02 71

Délégation Caen

12, rue Ferdinand Buisson
14280 SAINT-CONTEST

Tél. : 02 35 61 02 71
normandie@fntp.fr

NOUVELLE-AQUITAINE

FRTP

Nouvelle-Aquitaine

Maison du BTP
1 bis, avenue de Chavailles
CS 62013

33525 BRUGES CEDEX

Tél. : 05 56 11 32 00
frtpna@fntp.fr

Délégation Limoges

Parc Ester
22, rue Atlantis
BP 6954

87069 LIMOGES CEDEX

Tél. : 05 55 35 07 05
limousin@fntp.fr

Délégation Poitiers

26, rue Gay-Lussac
BP 20958
86038 POITIERS CEDEX

Tél. : 05 49 61 49 75
pchar@fntp.fr

OCCITANIE

FRTP Occitanie

7, square Boulingrin
BP 31514

31015 TOULOUSE CEDEX 6

Tél. : 05 61 25 71 05
occitaniepy@fntp.fr

Délégation

Méditerranée

ZA de Tournezy
Passage Jean Cocteau
34070 MONTPELLIER

Tél. : 04 67 69 00 00
occitanied@fntp.fr

PAYS DE LA LOIRE

FRTP

Pays de la Loire

ZAC de la Chantrerie
Rue Edmé Mariotte
CP 40769

44307 NANTES
CEDEX 3

Tél. : 02 28 01 00 60
paysdelaloire@fntp.fr

PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

FRTP Provence- Alpes-Côte d'Azur

344, boulevard Michelet
13009 MARSEILLE

Tél. : 04 91 77 89 31
paca@fntp.fr

LA RÉUNION

Fédération Réunionnaise du Bâtiment et des Travaux Publics

Rue du Pont
CS 41051
97404 SAINT-DENIS CEDEX

Tél. : 02 62 41 70 87
contact@frbtp.re

GAUDELOUPE

Fédération régionale du Bâtiment et des Travaux Publics

ZI de Jarry, 117 impasse
Emile Dessout
97122 BAIE-MAHAULT

Tél. : 05 90 38 18 80
sg.frbtp.gpe@orange.fr

MARTINIQUE

Syndicat des entrepreneurs en Bâtiment et Travaux Publics

Maison du BTP
13 lotissement Bardinet
CS 30100
97256 FORT DE FRANCE
CEDEX

Tél. : 05 96 75 80 08
contact@btpmartinique.fr

GUYANE

Fédération régionale du Bâtiment et des Travaux Publics

BP 842
97 339 CAYENNE CEDEX

Tél. : 05 94 39 01 18
contact@guyane.
ffbatiment.fr

NOUVELLE CALÉDONIE

Fédération calédonienne du Bâtiment et des Travaux Publics

30 Route de la Baie
des Dames
ZI de Ducos Nouméa
DUMBEA

Tél. : +687 27 79 33
secretariat@fcbtp.nc



**DÉCOUVRIR
LE DISPOSITIF
RAPPORT D'IMPACT
2023-2024**

**ACTEURS
POUR LA PLANÈTE**
LES TRAVAUX PUBLICS



Fédération Nationale des Travaux Publics
3, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : 01 44 13 31 44
Contact: infos@fntp.fr
Pour suivre notre actualité: [@FNTP_info](https://twitter.com/FNTP_info)

[fntp.fr](https://www.fntp.fr)
acteurspourlaplanete.fntp.fr

